

L'Algérie persiste
et signe
**« Non à toutes
interventions
militaires
en Libye »**

L'Algérie vient de réitérer, une fois encore, par la voie de son Premier ministre, Abdelaziz Djerad, sa "disponibilité" à rapprocher les positions des parties belligérantes en Libye et abriter toute réunion inter-libyenne visant à contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable. "L'Algérie, qui se tient à équidistance entre les deux parties libyennes, fait preuve d'un maximum de neutralité, tout en appuyant la légitimité des institutions reconnues internationalement. Elle réitère, aujourd'hui, sa disposition à rapprocher les positions des parties belligérantes et abriter toutes réunions entre les frères libyens pour contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable", a déclaré M. Djerad à l'occasion du 8ème sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye.

« L'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts du Comité de haut niveau aux côtés des Nations unies pour accompagner les parties libyennes à trouver des solutions consensuelles qui permettent de réinstaurer la paix et la stabilité de manière pérenne dans ce pays frère".....

Coronavirus

L'OMS DÉCLARE L'URGENCE INTERNATIONALE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré jeudi que l'épidémie du nouveau coronavirus apparu en Chine, et qui s'est étendue à plusieurs régions du monde, constitue une urgence internationale, appelant toutefois à ne pas limiter les voyages. "Je déclare l'épidémie une urgence de santé publique de portée internationale", a lancé le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse. "Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des

pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...). Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine", a-t-il assuré.

Si l'essentiel des contaminations ont été détectées en Chine continentale, 18 autres pays sont touchés, avec plus de 80 cas confirmés au total, selon l'OMS. "Bien que ces chiffres (en dehors de la Chine, ndlr) soient relativement faibles (...), nous devons agir ensemble pour limiter la propagation", a expliqué le directeur de l'OMS. Signal inquiétant, des transmissions interhumaines ont

été enregistrées hors de Chine, en Allemagne, au Japon, au Vietnam, aux Etats-Unis et en France. Néanmoins, le directeur de l'OMS a souligné que l'organisation estimait qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine. "L'OMS (...) s'oppose même à toute restriction aux voyages", a-t-il insisté.

Dans un communiqué, le comité d'urgence a expliqué que ces restrictions à la circulation des personnes et des biens pendant une urgence de santé publique peuvent

être "inefficaces", perturber la distribution de l'aide et avoir des "effets négatifs" sur l'économie des pays touchés.

En ayant déclaré l'urgence internationale, l'OMS a désormais le droit d'interroger les pays sur les restrictions aux voyages qu'ils vont imposer ou ont déjà imposé, a expliqué le président du comité d'urgence, Didier Housin, donnant en exemple "les visas refusés, la fermeture des frontières, la mise en quarantaine de voyageurs qui sont en bonnes conditions

Lait en sachet :

Les marges bénéficiaires à l'origine des perturbations de la distribution

Les perturbations enregistrées dans la distribution du lait en sachet subventionné sont dues aux lacunes du cadre régissant la production et la distribution de cette matière stratégique, notamment en termes de marges bénéficiaires des distributeurs et des commerçants, estiment des opérateurs du secteur.

Dans ce contexte, le président de la Fédération nationale des distributeurs du lait, Farid Oulmi a indiqué que le problème c'est les marges bénéficiaires "très faibles" des distributeurs. Soulignant que cette marge "ne dépasse pas les 90 centimes par sachet", il a affirmé que ce taux qui n'a pas beaucoup changé depuis près de 20 ans constitue ac-

tuellement un grand problème pour les opérateurs. Il a expliqué, dans ce sens, que des distributeurs sont contraints à des déplacements à d'autres wilayas en raison de l'absence des laiteries dans toutes les régions du pays, et que "les marges bénéficiaires actuelle ne permettent pas de couvrir les coûts du transport».



15 conférence de l'Union des Assemblées des Etats membres de l'OCI Le président de l'APN dénonce depuis Ouagadougou le "Deal du siècle"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a dénoncé jeudi depuis Ouagadougou (Burkina Faso), la teneur du prétendu "Deal du siècle" pour le règlement du conflit israélo-palestinien, affirmant qu'il ne peut satisfaire le minimum des revendications du peuple palestinien", a indiqué un communiqué de la chambre basse. Intervenant lors des travaux du 15e conférence de l'Union des Assemblées des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Chenine a affirmé que le deal annoncé mardi par le président américain, Donald Trump, n'était qu'une version actualisée de thèses défendues par des partis sionistes" ajoutant que ce Deal "ne peut satisfaire le minimum des revendications du peuple palestiniens et de ses droits confisqués". "L'occupation sioniste poursuit sa politique de peuplement et d'expansion, au détriment des territoires et des frontières de la Palestine, et poursuit également ses tentatives d'altérer le statut juridique et historique d'El-Qods Al-Charif, profitant ainsi de la complicité flagrante de certaines grandes puissances", a-t-il déploré. Il a relevé que "cette situation entrave tout règlement du conflit, à même de garantir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant dans les frontières du 4 Juin 1967, notamment au vu des violences et de l'oppression que subies toujours le peuple palestinien "sans aucun respect des dispositions du Droit international". "Les préceptes de l'Islam et la communauté du destin requièrent de tous le soutien des Palestiniens pour l'élaboration d'un consensus historique devant ras-

sembler toutes les parties à même de lutter contre l'occupation par tous les moyens juridiques et politiques légitimes et d'avorter les nouveaux plans sionistes visant le règlement de la cause", a affirmé M. Chenine, appelant les parlementaires à défendre la cause palestinienne dans toutes les unions parlementaires régionales et internationales et au niveau des relations parlementaires bilatérales, étant, a-t-il dit "le souffle rassembleur de tous les musulmans". Le Président de l'APN a dénoncé, à cette occasion, "les agressions répétées contre le Haram Al-Charif et l'interdiction des fidèles d'accomplir leur prières", affirmant que ces procédures vont à l'encontre de la liberté du culte reconnue par les enseignements divins et les normes internationales, réitérant, dans ce sens, l'attachement de l'Algérie au soutien du droit de rapatriement des réfugiés palestiniens, en tant que droit inaliénable. Il a dénoncé, en outre, les pratiques exercées contre certaines minorités musulmanes notamment "les violations de leurs droits, le dénuement économique, la persécution systématique et l'atteinte à leurs croyances religieuses et ethniques". Evoquant la situation en Algérie, M. Chenine a fait savoir que le pays "connaît des mutations politiques profondes après plus de dix mois du mouvement de protestation pacifique (Hirak)" mettant en avant le rôle "déterminant" de l'Armée Nationale Populaire dans son accompagnement. Cet accompagnement s'est traduit par un processus de dialogue qui a abouti à l'organisation d'une élection présidentielle régulière et transparente, a-t-il dit ajoutant que c'est là "un précédent et une référence dans notre histoire politique". "Ces élec-



tions ont abouti à un nouveau contexte politique qui a permis au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer des réformes profondes, axées sur la réorganisation du système politique, à travers une révision profonde de la Constitution et du dispositif législatif, aux fins de garantir les droits des citoyens, d'aider à raffermir la stabilité de l'Etat et de promouvoir la performance des Institutions", a-t-il poursuivi. Il a affirmé que "ces réformes, a-t-il poursuivi, serviront, assurément, l'intérêt général et permettront aux citoyens de bénéficier des retombées du développement". M. Chenine a indiqué que "les élections présidentielles ont redonné un nouveau souffle à la diplomatie algérienne, soumise à des règles strictes, tel que le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le règlement pacifique des conflits ainsi que le respect de la légalité internationale et la défense du droit des

peuples à l'autodétermination». Dans ce sens, il a cité les efforts de l'Algérie visant "la réunion des conditions nécessaires pour mettre fin à la crise libyenne, fermer les portes de la fitna (discorde) et empêcher l'effusion de sang en vue de préserver l'unité du peuple libyen et l'intégrité territoriale de ce pays et l'unité de son peuple". Le président de l'APN a, dans ce contexte, averti de "l'accroissement des ingérences étrangères, directes ou indirectes, et de l'aggravation de la menace terroriste et le flux des terroristes étrangers revenant des zones de conflit au Moyen-Orient vers l'Afrique et l'extrême Orient", estimant que ces "facteurs pourront accentuer les crises sécuritaires, notamment dans la Corne de l'Afrique et du Sahel", tout en soulignant que ce fléau "risque fortement de s'étendre à travers l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Golfe de Guinée". Il a ajouté que "la diplomatie parlementaire constitue un outil réel et efficace pour pro-

mouvoir l'interaction entre les institutions législatives de nos Etats, dans le cadre des Unions parlementaires régionales et internationales", soulignant, à cet égard que "nous disposons ainsi d'un outil très précieux, qui nous permet de défendre nos causes justes et légitimes, à leur tête la Cause palestinienne, d'exprimer notre rejet de toute ingérence étrangère dans nos affaires intérieures, de défendre nos symboles religieux et lieux-saints, de protéger les minorités musulmanes opprimées à travers le monde". M. Chenine a réitéré, en outre, la volonté du Parlement Algérien, aux côtés des parlements des pays islamiques, de participer aux grands débats autour de la pauvreté, la famine, les épidémies, les catastrophes naturelles, le terrorisme et la sécurité régionale et internationale ainsi que la promotion du potentiel commun en matière de technologies de l'information et de la communication".

Accompagné d'une forte délégation ministérielle, Kaïs Saïed hôte de l'Algérie à partir de demain

Le président tunisien, Kaïs Saïed, effectuera dès demain, une visite de travail en Algérie. Le locataire du palais de Carthage rencontrera son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, « pour discuter de la crise libyenne ainsi que des relations bilatérales, et d'autres questions concernant les deux pays ». La Tunisie n'a pas été invitée à participer à la Conférence internationale sur l'avenir politique de la Libye. Ce pays partage pourtant une frontière de près de 500 km avec la Libye et abrite plus d'un million et demi de réfugiés libyens. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations politiques entre Alger et Tunis, et la possibilité de les développer dans de nombreux domaines, notamment le commerce, l'industrie, et les échanges agricoles. Kaïs Saïed sera accompagné d'une forte délégation ministérielle, selon la même source. Les détails de cette visite ne sont pas encore dévoilés par les Présidences des deux pays. Le président tunisien avait annoncé le 13 octobre dernier, le soir de sa victoire à la présidentielle, que



l'Algérie sera le premier pays qu'il visitera après son accession au pouvoir. Pour rappel, le président Kaïs Saïed a été parmi les premiers à féliciter dans un entretien téléphonique le président algérien élu Abdelmadjid Tebboune. Saïed a exprimé à son homologue algérien ses vœux de réussite, à l'issue de sa victoire à la présidentielle algérienne. Il a également fait part, à cette occasion, de sa volonté d'impulser la coopération entre la Tunisie et l'Algérie et d'ouvrir de nouveaux horizons dans ce cadre de manière à réaliser les aspirations des deux peuples frères et leur espoir de construire un avenir commun. Il a décoré récemment la célèbre moudjahida Djamilia Bou-

hired. « Toutes les décorations du monde ne suffiront pas pour reconnaître ce que vous avez apporté non seulement à l'Algérie, mais aussi à l'humanité tout entière », a déclaré en substance l'homme fort de Carthage, selon l'agence de presse tunisienne TAP, ajoutant : « Il s'agit d'un signe de reconnaissance, de sa place et de ses longues luttes pour la libération de l'Algérie du colonialisme français et pour sa lutte continue pour la défense des libertés. » La militante algérienne, Djamilia Bouhired, icône du soulèvement algérien durant la guerre d'indépendance, figure parmi les invités honorés lors de l'événement à la Cité de la culture.

M.M

Coronavirus L'OMS déclare l'urgence internationale



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré jeudi que l'épidémie du nouveau coronavirus apparu en Chine, et qui s'est étendue à plusieurs régions du monde, constitue une urgence internationale, appelant toutefois à ne pas limiter les voyages. "Je déclare l'épidémie une urgence de santé publique de portée internationale", a lancé le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse. "Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...). Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine", a-t-il assuré. Si l'essentiel des contaminations ont été détectées en Chine continentale, 18 autres pays sont touchés, avec plus de 80 cas confirmés au total, selon l'OMS. "Bien que ces chiffres (en dehors de la Chine, ndlr) soient relativement faibles (...), nous devons agir ensemble pour limiter la propagation", a expliqué le directeur de l'OMS. Signal inquiétant, des transmissions in-

terhumaines ont été enregistrées hors de Chine, en Allemagne, au Japon, au Vietnam, aux Etats-Unis et en France. Néanmoins, le directeur de l'OMS a souligné que l'organisation estimait qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine. "L'OMS (...) s'oppose même à toute restriction aux voyages", a-t-il insisté. Dans un communiqué, le comité d'urgence a expliqué que ces restrictions à la circulation des personnes et des biens pendant une urgence de santé publique peuvent être "inefficaces", perturber la distribution de l'aide et avoir des "effets négatifs" sur l'économie des pays touchés. En ayant déclaré l'urgence internationale, l'OMS a désormais le droit d'interroger les pays sur les restrictions aux voyages qu'ils vont imposer ou ont déjà imposé, a expliqué le président du comité d'urgence, Didier Houssin, donnant en exemple "les visas refusés, la fermeture des frontières, la mise en quarantaine de voyageurs qui sont en bonnes conditions

L'Algérie persiste et signe « Non à toutes interventions militaires en Libye »

L'Algérie vient de réitérer, une fois encore, par la voie de son Premier ministre, Abdelaziz Djerad, sa "disponibilité" à rapprocher les positions des parties belligérantes en Libye et abriter toute réunion inter-libyenne visant à contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable. "L'Algérie, qui se tient à équidistance entre les deux parties libyennes, fait preuve d'un maximum de neutralité, tout en appuyant la légitimité des institutions reconnues internationalement. Elle réitère, aujourd'hui, sa disposition à rapprocher les positions des parties belligérantes et abriter toutes réunions entre les frères libyens pour contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable", a déclaré M. Djerad à l'occasion du 8ème sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye. M. Djerad a indiqué que cette rencontre, consacrée à l'examen d'une crise qui touche un pays voisin avec lequel existe des liens très forts et ancestraux à savoir la Libye, pour laquelle nous veillons à ce que se restaure sa paix et se rétablisse sa stabilité et pour pouvoir jouer le rôle qui est le sien sur la scène arabe, africaine et internationale. Qualifiant la situation en Libye de "fort complexe", il a relevé que ce sommet africain de haut niveau se tient dans le cadre des efforts régionaux et internationaux visant à sortir la Libye de l'ornière où elle se trouve depuis quelques années. "L'Algérie tient à sa position ferme visant à trouver une solution à la crise en Libye à travers une solution politique et pacifique fondée sur le dialogue entre les Libyens seuls, en dépit de leurs divergences et de leurs positions politiques pour définir leur avenir et rejeter toute intervention étrangère en Libye", a-t-il ajouté. Le Premier ministre a rappelé que ces positions ont été confirmées lors de la réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye tenue à Alger le 23 janvier dernier sur la Libye.

« L'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts du Comité de haut niveau aux cotés des Nations unies pour accompagner les parties libyennes à trouver des solutions consensuelles qui permettent de réinstaurer la paix et la stabilité de manière pérenne dans ce pays frère ».

"Cette démarche a été confirmée aussi par le président Tebboune lors de la conférence internationale sur la Libye tenue le 19 janvier dernier à Berlin (Allemagne) qui a mis en avant une feuille de route portant sur la nécessité d'un cessez-le-feu entre les deux parties belligérantes, d'imposer un embargo sur les armes et de la reprise du processus pacifique sous l'égide des Nations unies, loin de toute ingérence étrangère", a-t-il encore rappelé. Il a, à cette occasion, exhorté le comité de haut niveau de l'UA sur la Libye à agir afin de trouver une solution à la crise et la

nécessité pour l'UA de jouer un rôle essentiel dans le règlement de ce conflit.

"Il n'est pas logique de marginaliser l'Afrique dans une question qui touche un Etat membre de l'UA et qui connaît une guerre fratricide", a-t-il dit, ajoutant que cette situation "fort préoccupante" pourra avoir des incidences dans les pays voisins.

L'Algérie continuera de jouer un rôle moteur dans la résolution le plus rapidement possible de la crise en Libye.

Le Premier ministre a affirmé que "l'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts du Comité de haut niveau aux cotés des Nations unies pour accompagner les parties libyennes à trouver des solutions consensuelles qui permettent de réinstaurer la paix et la stabilité de manière pérenne dans ce pays frère". Nulle doute que la solution politique fondée sur le dialogue entre toutes les composantes de la société libyenne est la seule voie à même de permettre de sortir de la crise et de préserver la souveraineté de la Libye, son intégrité territoriale et l'intégrité de son peuple", a-t-il souligné. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué que l'Algérie continuera de jouer un rôle moteur dans la résolution le plus rapidement possible de la crise



de Berlin (Allemagne) tenue le 19 janvier dernier et à laquelle a pris part le Président Tebboune.

Il a souligné que l'Algérie a, dans le cadre de ses efforts tendant à trouver une solution à la crise libyenne, "réactionné plusieurs mécanismes notamment celui des pays voisins de la Libye ainsi que le Mali, au vu des retombées du conflit libyen sur ce pays". Alger a

pation "active" de l'Algérie à la conférence internationale de Berlin (Allemagne) tenue le 19 janvier dernier et à laquelle a pris part le Président Tebboune.

L'Algérie a réitéré son appel au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de



en Libye. Les principes essentiels de la démarche algérienne sont connus. La solution ne peut-être que politique et pacifique et ne peut venir que des Libyens eux-mêmes avec l'aide internationale et notamment des pays voisins", a-t-il précisé.

L'Algérie participe à toutes les manifestations et à toutes les bonnes volontés qui peuvent aider au règlement du conflit libyen", rappelant, dans ce sens, la participation "active" de l'Algérie à la conférence internationale

abrité, le 23 janvier dernier, la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye (Algérie, Tunisie, Egypte, Tchad, Soudan et Niger) et le Mali pour établir une coordination et une concertation entre ces pays et les acteurs internationaux afin d'accompagner les Libyens dans la redynamisation du processus de règlement politique de la crise à travers un dialogue inclusif entre les différentes parties libyennes. M. Boukadoum a, en outre, indiqué que "l'Algérie participe à toutes les manifestations et à toutes les bonnes volontés qui peuvent aider au règlement du conflit libyen", rappelant, dans ce sens, la partici-

préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ».

Intervenant devant les participants à la Conférence de Berlin sur la Libye, le Président de la République avait réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. « Nous sommes appelés à arrêter une feuille de route aux contours clairs, qui soit

contraignante pour les parties, visant à stabiliser la trêve, à stopper l'approvisionnement des parties en armes afin d'éloigner le spectre de la guerre de toute la région », a indiqué M. Tebboune, appelant à encourager les parties libyennes à s'asseoir autour de la table pour résoudre la crise par le dialogue et les voies pacifiques et éviter ainsi des dérapages aux conséquences désastreuses. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ». A cet égard, le Président de la République a rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations Unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différents cycles de dialogue qu'elle a abrités depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équilibrée de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, avait-il affirmé.

M.Hamdi

Lait en sachet : Les marges bénéficiaires à l'origine des perturbations de la distribution

Les perturbations enregistrées dans la distribution du lait en sachet subventionné sont dues aux lacunes du cadre régissant la production et la distribution de cette matière stratégique, notamment en termes de marges bénéficiaires des distributeurs et des commerçants, estiment des opérateurs du secteur. Dans ce contexte, le président de la Fédération nationale des distributeurs du lait, Farid Oulmi a indiqué que le problème c'est les marges bénéficiaires "très faibles" des distributeurs. Soulignant que cette marge "ne dépasse pas les 90 centimes par sachet", il a affirmé que ce taux qui n'a pas beaucoup changé depuis près de 20 ans constitue actuellement un grand problème pour les opérateurs. Il a expliqué, dans ce sens, que des distributeurs sont contraints à des déplacements à d'autres wilayas en raison de l'absence des laiteries dans toutes les régions du pays, et que "les marges bénéficiaires actuelle ne permettent pas de couvrir les coûts du transport". Néanmoins, il a estimé que "les distributeurs sont tenus d'assurer la disponibilité du lait en sachet subventionné au prix fixé au profit des consommateurs", assurant que la question "est actuellement examinée au niveau du ministère du Commerce et les marges seront revues sans impact sur le prix codifié du lait en sachet". De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a appelé à une reconsidération de la répartition des laiteries à travers le territoire national de manière à mieux couvrir les besoins des citoyens et à réduire le coût du transport. Il a également

jugé nécessaire de rouvrir les laiteries actuellement fermées. À ce propos, M. Boulouar a souligné l'impératif respect des cahiers des charges entre les distributeurs et les transformateurs, qui modifient parfois les quantités convenues, créant des perturbations dans la distribution. Il a prôné, en outre, l'intensification du contrôle sur les laiteries pour s'assurer que la poudre de lait subventionné soit exclusivement employée dans la production de lait en sachets et non d'autres produits. "Il n'y a pas de grève des distributeurs", a assuré, M. Boulouar, estimant que "la grève n'a plus de raison du moment que les autorités se sont engagées à ouvrir le chantier des marges bénéficiaires".

La solution réside dans la révision de la politique de subvention

Pour le président de l'ANCA, la solution à ce phénomène "récurrent", à moyen et long termes, réside dans la révision du mode de subvention des produits de base à travers la libéralisation progressive des prix et l'octroi direct des aides aux catégories vulnérables. Pour sa part, le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), Khaled Soualmia, a réfuté jeudi l'existence d'un quelconque problème d'approvisionnement en lait, précisant que les laiteries avaient reçu leurs quotas entiers. Il a ajouté que les stocks stratégiques de lait sont suffisants pour approvisionner le marché national pendant six (6) mois, faisant savoir que l'Algérie avait multiplié ses importations de poudre de lait au cours des dix (10) dernières années pour atteindre 180.000 tonnes



en 2019 contre 90.000 en 2009. Il a affirmé, dans ce sens, que le problème se pose au niveau des chaînes de production et de distribution. Pour se pencher sur cette problématique, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu mercredi des réunions avec les parties directement concernées, dont le directeur général de l'ONIL et des représentants de la Fédération nationale des distributeurs de lait et de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), avec lesquels il abordé le phénomène de la spéculation, le détournement de la destination de la poudre de lait et l'augmentation illégale du prix du sachet de lait subventionné. M. Rezig a, à cette occasion, affirmé

"l'engagement du Gouvernement à protéger les droits des citoyens, notamment les catégories vulnérables directement concernées par les produits subventionnés", prévenant que "nul intervenant dans la chaîne d'importation, de production, de transport, de distribution ou de vente n'a le droit d'instrumentaliser une question qui touche directement à la subsistance des Algériens". Le ministre s'est, d'ailleurs, dit entièrement disposé à discuter de tous les problèmes récurrents, en coordination avec les autres secteurs concernés, afin de les examiner au niveau du Gouvernement dans les plus brefs délais. Toujours dans le cadre de ses efforts, le ministre du Commerce a présidé jeudi, en compa-

gnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aïssa O'Bekkai, une réunion de la Commission nationale de suivi et de facilitation de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation. Lors de cette réunion, à laquelle ont également pris part des représentants du Groupe industriel des productions laitières (Giplait) et de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), M. Rezig a appelé à associer tous les intervenants dans les filières concernées pour une meilleure maîtrise de la chaîne de production et de distribution en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché en produits de base, surtout subventionnés.

Ali B/ Ag

Cital Annaba: Un modèle pour promouvoir la compétitivité des entreprises industrielles



L'expérience de l'entreprise Cital Annaba d'assemblage de rames de tramway constitue "un modèle à suivre" par les entreprises industrielles en vue de promouvoir leur compétitivité, a estimé jeudi le Directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelaziz Guend. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre organisée par la Chambre du commerce et de l'industrie CCI-Seybouse pour la distinction de Cital, lauréate du prix national 2019 de la qualité industrielle, M. Guend a indiqué que "le développement de la compétitivité de l'entreprise constitue désormais un challenge à remporter pour se positionner sur le marché et s'adapter à ses exigences". Pour y parvenir, a-t-il dit, "il faut opter pour la sous-traitance afin d'augmenter le taux d'intégration et élever la qualité industrielle", avant de mettre l'accent sur l'importance à accorder à la formation, au suivi constant des progrès technologiques et au recours à une gestion efficiente. Pour ce cadre

du ministère de l'Industrie, "la vocation industrielle de la wilaya d'Annaba a besoin d'être revalorisée", appelant, dans ce contexte la CCI-Seybouse d'Annaba, à œuvrer pour le développement d'un réseau d'entreprises actives dans la région et à les encourager à opter pour des choix en lien avec leurs capacités à être compétitifs. Au cours de la rencontre qui avait regroupé des opérateurs économiques de la région, la CCI-Seybouse a décerné à Wahida Chaab, Présidente Directrice Générale de Cital, un prix honorifique suite à l'obtention de l'entreprise du prix algérien de la qualité industrielle édition 2019 attribué par le ministère de l'Industrie et des Mines. Entrée en activité en 2015 dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise Ferroviaria, l'entreprise de Métro Alger et Alstom, Cital a réussi en l'espace de 5 ans à assembler 145 rames de tramway, dont 120 sont actuellement opérationnelles dans plusieurs wilayas, en attendant la livraison du tramway de Mostaganem dans les prochains mois.

Consultations sur le plan d'action de l'Energie: Mohamed Arkab reçoit l'expert Nourredine Leghliel



Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger, l'expert international pétrolier et boursier algérien, établi en Suède, Nourredine Leghliel, dans le cadre des réunions de consultation visant l'implication des compétences algériennes dans la mise en œuvre du plan d'action sectoriel, indique un communiqué de ce ministère. Cette entrevue, qui s'est déroulée au siège du ministère, entre dans "le cadre de la concertation du secteur de l'énergie avec les experts et les compétences algériennes résidents et non-résidents en vue de promouvoir le développement du domaine minier national qui recèle des potentialités énormes mais qui reste sous-exploré", a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a souhaité "la contri-

bution de ces compétences dans la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement notamment dans le secteur de l'énergie, appelé à connaître un important essor notamment dans les domaines des énergies renouvelables et dans les hydrocarbures, et qui ouvre de nouvelles perspectives pour le partenariat et l'investissement", a ajouté le communiqué. M. Arkab a mis l'accent, en outre, sur l'importance de mettre l'expérience et l'expertise acquises par ces experts, notamment à l'international en faveur du développement de l'économie nationale. De son côté, M. Leghliel a salué cette initiative et s'est dit "disposé à mettre son expérience et son expertise pour contribuer à l'effort national pour réaliser le développement économique et social de notre pays".

Intelligence économique : Créer des structures spécialisées

La mise en place d'une stratégie d'intelligence économique s'avère indispensable pour améliorer la compétitivité tant de l'entreprise algérienne que de l'économie nationale, a souligné, jeudi à Alger, l'experte Célia Ayoub, préconisant la création de structures entièrement dédiées à cette activité au sein des institutions et des entreprises. Intervenant lors d'une table ronde organisée par l'Institut national des études de stratégies globales (INESG), sur le thème "intelligence économique : enjeux stratégiques et opportunités pour l'Algérie", l'experte en intelligence économique a appelé à utiliser le renseignement économique pour aider les entreprises algériennes à renforcer leur compétitivité dans le cadre de la politique tracée par les pouvoirs publics pour sortir de la dépendance des exportations des hydrocarbures. S'exprimant devant des directeurs centraux de ministères en charge des secteurs économiques (commerce, industrie, énergie, finances...), ainsi que des chercheurs-universitaires et des cadres de l'INESG, Mme Ayoub a recommandé aux autorités publiques de créer des structures centralisées d'intelligence économique et d'encourager une culture d'intelligence économique à tous les niveaux de la société. La promotion d'une diplomatie économique et la négoc-

iation de partenariats gagnant-gagnant, incluant le transfert technologique, ont été ainsi suggérées comme des outils indispensables dans le cadre de cette démarche qui sera pilotée par une structure nationale de veille et de diffusion d'informations stratégiques. La mise en place d'une telle approche "aidera l'Algérie à mieux anticiper et à mieux protéger son économie vis-à-vis de la concurrence internationale", a souligné l'experte. Face à l'ampleur et à la rapidité des mutations actuelles (économiques, sociales, culturelles, technologiques...) et aussi à l'exacerbation de la concurrence entre les nations pour l'accès où la préservation des marchés et des ressources, l'intelligence économique est devenue incontournable pour soutenir la stratégie de rayonnement et de puissance des pays, soutient Mme Ayoub. Pour étayer ses propos, elle a cité la politique de protectionnisme défendue par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine, l'autre superpuissance économique. Le conflit sur la téléphonie de la 5e génération auquel nous assistons aujourd'hui entre les groupes américains et chinois est un cas illustratif sur l'enjeu de disposer d'une politique de veille et de collecte de données, a-t-elle relevé, en soulignant que l'intérêt de maîtriser cette technologique (5G) porte sur les capacités de stockage des don-

nées des Utilisateurs. Partant de ce constat, Mme Ayoub a estimé que l'Algérie, en adoptant une stratégie d'intelligence économique, allait encourager le "patriotisme économique" et renforcer la "souveraineté nationale" sur la protection des données. Lors des débats, plusieurs participants ont été unanimes à souligner les transformations "profondes" de l'économie mondiale qui ont engendré de nouveaux défis en matière de défense

des intérêts économiques nationaux. "A l'ère des nouvelles guerres économiques et des stratégies de domination défendues par certaines puissances, il y a lieu de réfléchir une meilleure approche pour trouver sa place", a fait remarquer un cadre du ministère de l'Industrie, déplorant le retard accusé par l'Algérie en la matière. D'autres intervenants ont exhorté les pouvoirs publics à se doter d'une loi-cadre permettant de sécuriser

les informations économiques du pays et de mettre un terme aux réseaux qui collectent les données du pays au profit de bureaux d'études internationaux et agences étrangères. Appelée également le renseignement économiques, l'intelligence économique comprend l'ensemble des outils et pratiques permettant la collecte d'informations en vue d'une prise de décisions rationnelle.

Moussa O / Ag



Coopération économique Kamel Rezig examine avec les ambassadeurs de l'Ukraine et du Brésil les moyens de renforcement

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu, jeudi, les ambassadeurs de l'Ukraine et du Brésil à Alger, respectivement Maksym Subkh et Falvio Marega, avec lesquels il a passé en revue les voies et moyens à même de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens tenus en aparté au siège du ministère en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai ont permis de procéder à un échange de vue sur les voies et moyens à même de renforcer et de développer les partenariats économiques bilatéraux, d'autant que l'Algérie est un partenaire économique important disposant de tous les atouts nécessaires à l'établissement d'une coopération économique de haut niveau avec l'Ukraine et le Brésil, a précisé le communiqué. Les parties ont fait part de leur disposition à échanger les expériences et expertises à travers l'intensification des visites ainsi que le renforcement de la coordination et de la consultation entre les opérateurs économiques algériens, ukrainiens et brésiliens afin de prospector les opportunités d'investissement, a ajouté la même source. Rappelant le faible volume des échanges commerciaux avec l'Ukraine, M. Rezig a proposé l'organisation d'une exposition dans ce pays afin de faire connaître le produit algérien dans les marchés de l'Europe de l'Est. Les entretiens ont également permis de relever la nécessité de hisser et de diversifier les domaines de coopération, notamment suite à la suppression par l'Algérie de la règle 51/49 dans les secteurs non stratégiques et son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Pour sa part, l'ambassadeur ukrainien a exprimé son souhait de signer de nouveaux accords avec l'Algérie et à organiser un forum d'affaires pour définir les domaines d'intérêt commun pour les sociétés et entreprises commerciales des deux pays, outre la mise en place d'une Commission gouvernementale pour la coopération économique et commerciale, à travers la signature d'une convention spéciale. De son côté, l'ambassadeur du Brésil a exprimé la pleine disposition du son pays à consolider la coopération bilatérale et à approuver toutes les initiatives à même de la consolider.

Souscription à l'IFU et à la TVA/TAP pour les professions libérales : Les délais reportés

Le délai de souscription de la déclaration de l'IFU (Impôt forfaitaire unique) ainsi que celui de la déclaration des recettes au titre de la TAP et de la TVA pour les professions libérales ont été reportés à des dates ultérieures, indiquait jeudi le ministère des Finances. "Il est porté à la connaissance des contribuables relevant de l'Impôt forfaitaire unique (IFU) que le délai de souscription de la déclaration spéciale, fixé initialement au 1er février 2020, conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi de finances 2020, modifiant et complétant l'article 1 du Code des procédures fiscales (CPF), est reporté à une date ultérieure", précisait le ministère dans un communiqué. D'autre part, les contribuables exerçant une activité non commerciale (profession libérale), définie à l'article 2 de la loi de finances pour



2020, sont tenus de souscrire la déclaration mensuelle série G n 50 uniquement en matière d'IRG/salaires, la déclaration des recettes profession-

nelles au titre des impositions TAP et TVA, étant reporté à une date ultérieure.

Agriculture: Installation de six commissions sectorielles

Six commissions du secteur agricole ont été installées jeudi par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République pour la promotion de la production agricole locale et la réduction des importations. Il s'agit d'une commission chargée de mettre en place un institut national de l'agriculture saharienne, une autre chargée du suivi de la filière lait et de sa distribution, une commission dédiée à la problématique de l'irrigation, une autre pour le foncier agricole, une commission chargée de la lutte contre la bureaucratie et enfin d'une commission dédiée à l'approvisionnement continu du marché national en viandes. Tenant un discours devant les cadres et les responsables locaux du secteur, M. Omari a fait savoir qu'il s'agira, à travers ces commissions, de prendre en charge plusieurs dossiers



importants du secteur de l'agriculture, notamment à travers la facilitation des procédures administratives, la lutte contre la bureaucratie et le soutien des investissements notamment au niveau des filières à importance stratégique. Cette démarche entre dans le cadre de la promotion du produit national et du développement de la production de matière première au profit de l'industrie

nationale de transformation, a-t-il expliqué. Parmi les objectifs de ces groupes de travail, il s'agira de proposer des solutions visant à accélérer les procédures pour la création de coopératives agricoles et la mise en place d'organismes interprofessionnels dans l'ensemble des filières, dans un cadre transparent et efficace, a-t-il ajouté.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Startups : Le premier prix du programme ELIP remis à Smart Farm

Le premier prix du entrepreneurship, leadership and innovation program (ELIP) a été décerné, jeudi soir à Alger, à Smart Farm, une startup en cours de création pour son développement d'un collier-intelligent permettant la modernisation des modes et méthodes de l'élevage bovin. Le prix a été remis à la jeune fondatrice de cette startup, Assia Lekhal, lors de la cérémonie de remise des prix du projet ELIP, un programme initié, au profit des étudiants algériens désirant créer leur startup, par le réseau entrepreneurial global (REG) et financé par les Etats-Unis dans le cadre du programme Middle East Partnership Initiative (MEPI). Activant dans l'agri-technologie, Smart Farm, de la wilaya de Tizi-Ouzou, a présenté un collier-intelligent qui détecte les pics de chaleur durant la reproduction et les maladies chez les vaches laitières pour les transmettre à une application qui récolte ces données au niveau du smartphone de l'éleveur lui permettant de réagir et soigner ses vaches. Le deuxième prix a été attribué à la startup Skygate, spécialisée dans les systèmes informatiques et lancée par le jeune Baghdad Hireche de la wilaya d'Oran. La startup NOD, spécialisée dans le domaine électronique a arraché le troisième prix qui a été attribué à son fondateur, Moussa Bousshaba de la wilaya de Tlemcen. Les membres du jury, composé d'entrepreneurs et d'experts indépendants, ont attribué un quatrième prix, en guise de "coup de cœur", à



HANDITOUR, une startup de la wilaya de Sétif, lancée par la jeune Djamila Touabet, pour son développement d'une application facilitant le tourisme et le déplacement des personnes à mobilité réduite. Le détenteur du premier prix bénéficiera d'une formation de "plusieurs mois" aux Etats-Unis, prise en charge par le Conseil d'affaires Algero - américain, a indiqué sa représentante, Mme Amel Benaissa. Pour sa part, la présidente

du REG, Mme Fatiha Rachedi, a expliqué que ELIP, qui est un programme de formation et d'accélération de startup, a permis depuis 2018 de la formation de près de 1900 étudiants issus de 23 wilayas du pays. Ces étudiants ont bénéficié d'une assistance et d'un accompagnement par des équipes de coaches, d'experts, de mentors et de quelques 295 volontaires, en collaboration étroite avec les partenaires de l'écosystème local et na-

tional, tout au long du processus de création de la start-up, depuis l'idée, jusqu'à sa transformation en projet à fort potentiel, a-t-elle ajouté. Mme Rachedi a souligné que dans le cadres de ce programme 24 start-ups ont été créées, plusieurs projets ont été brevetés ou sont en voie de l'être, 160 projets de start-ups étaient en maturation, 57 processus de maturation avancés, 250 business modèles élaborés, 60 partenariats conclus et 700 idées

innovantes recensées. Présent à la cérémonie, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John P. Desrocher, a indiqué que son pays considère que l'entrepreneuriat et les startups comme "la pierre angulaire" de l'économie et les moteurs de l'innovation, ajoutant que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le Gouvernement algérien reconnaissent également l'importance des startups et l'entrepreneuriat. Evoquant "l'importance", soulignée par M. Tebboune, de l'esprit de l'entrepreneuriat pour le développement de l'économie algérienne, M. Desrocher, a salué la création de deux départements ministériels, celui des startups et celui des incubateurs, au sein du gouvernement algérien. Pour sa part, la représentante du premier ministre, Mme Fatiha Slimani, a indiqué qu'une agence nationale de numérique, composée de représentants des secteurs concernés, sera mise en place avant la fin du semestre courant pour le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale. Elle a également annoncé que l'Algérie a adhéré à l'initiative Smart Africa, regroupant une trentaine de pays africain, afin de permettre à l'Algérie de se positionner au niveau international grâce au soutien de l'Etat et à son potentiel dans ce domaine, particulièrement les compétences et les capacités dont jouissent les jeunes algériens en la matière.

Houda H / Ag

Croissance en Afrique : La BAD prévoit 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021



La croissance économique en Afrique s'est maintenue à 3,4 % en 2019 et devrait s'accroître à 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021, a indiqué la Banque africaine de développement (BAD), soulignant que cela représenterait une baisse par rapport aux performances plus élevées du passé. Les déterminants fondamentaux de la croissance s'améliorent également avec un déplacement progressif de la consommation privée vers les investissements et les exportations, indique la BAD dans son rapport annuel sur "les perspectives économiques en Afrique", présenté jeudi au siège de la Banque à Abidjan. Pour la première fois en une décennie, l'investissement a contribué pour plus de la moitié à la croissance du continent, contre moins d'un tiers pour la consommation privée. Cependant, le rapport montre que la croissance n'a pas été inclusive. A peine un tiers des pays africains ont réalisé une croissance inclusive, en réduisant à la fois la pauvreté et l'inégalité. Et d'ajouter que malgré les progrès de ces dernières décennies, l'Afrique serait toujours en retard dans ces deux domaines par rapport aux autres régions en développement. Ainsi, les politiques publiques devraient inclure des mesures pour améliorer à la fois la quantité et la qualité de l'éducation et pour mettre les politiques éducatives en cohérence avec les besoins du marché du travail. Cela exige d'élargir l'accès aux écoles dans les zones éloignées, de renforcer les incitations à l'investissement dans l'éducation, de bâtir un système éducatif tiré par la demande et répondant aux besoins des employeurs,

d'investir dans la nutrition pour aider les enfants les plus pauvres, et de développer les capacités en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et de technologies de l'information et de la communication (TIC). Concernant les inégalités dans l'éducation, la BAD en appelle à un universalisme progressif dans la dépense éducative, donnant une grande priorité aux couches pauvres et défavorisées ainsi qu'à l'enseignement de base, dont les retombées sociales sont les plus élevées. Le rapport montre qu'il y a une forte complémentarité entre les dépenses publiques en éducation et celles en infrastructures, car les gains d'un investissement dans ces deux secteurs dépassent largement ceux d'un investissement dans un seul d'entre eux. L'efficacité des dépenses publiques en éducation est plus faible en Afrique que dans les pays asiatiques en développement et émergents. Il y a cependant une bonne nouvelle : une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques en éducation, qui représente aujourd'hui 58 % pour l'enseignement primaire, permettrait aux pays africains de pratiquement réaliser la scolarisation universelle dans le primaire sans aucune augmentation des dépenses. Les principales politiques susceptibles d'améliorer l'efficacité de la dépense et la qualité de l'éducation comprennent la conduite d'audits et d'examens des dépenses publiques en éducation, l'amélioration de la qualité des enseignants et le recours à un financement basé sur les performances.

Santé: Un plan d'urgence pour la relance et le développement du Secteur



Le ministère de la Santé a adopté un plan d'urgence visant à relancer et à développer le secteur dans le but de concrétiser des résultats "qui seront tangibles pour le citoyen", a indiqué un communiqué du ministère. La même source indique que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a rencontré, jeudi, des cadres des wilayas de l'Ouest et ce dans le cadre d'une série de rencontres qu'il mène avec les directeurs de Santé et de la Population (DSP) et des Etablissements hospitalo-universitaires (EPH), en vue de "concrétiser les objectifs du programme du Président de la République après le diagnostic qu'il a effectué concernant la situation du secteur de la Santé". M. Benbouzid avait rencontré, la semaine écoulée, les responsables du secteur des wilayas du Centre, a rappelé la même source, relevant qu'il a été procédé, dans le cadre de la relance du secteur, à l'adoption d'un plan d'urgence visant à réaliser des résultats qui seront tangibles pour le citoyen. Ce plan d'urgence, ajoute le communiqué, repose sur "l'amélioration de la prise en charge des patients au niveau des urgences médico-chirurgicales, l'union des conditions d'hygiène, de bon accueil et d'orientation, et la réhabilitation des structures de santé de proximité afin de réduire la pression sur les établissements hospitalo-universitaires, en sus de l'amélioration de prise en charge de la femme enceinte en trouvant des solutions à la surcharge des services de gynécologie obstétrique". Le plan prévoit en outre "l'amélioration des conditions de transfert des malades, et ce à travers l'application stricte de l'instruction sur les conditions de transfert des malades et l'intensification des opérations d'inspection au niveau des services hospitaliers, avec la nécessité d'améliorer les conditions de travail des équipes médicales et Oparamédicales pour leur permettre de mener à bien leurs missions". A cette occasion, le ministre a instruit les responsables à "la nécessité de prendre toutes les mesures et initiatives nécessaires à l'amélioration de l'accès par les citoyens aux services sanitaires de qualité, et d'associer la société civile et les représentants des malades et des partenaires sociaux".

Adrar: Mesures opérationnelles pour développer l'élevage camelin

Une batterie de mesures opérationnelles a été prise par les pouvoirs publics pour promouvoir l'élevage camelin à travers le pays, a indiqué, jeudi à Adrar, le président du Conseil interprofessionnel de la filière cameline. "Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a pris une série de mesures opérationnelles pour accompagner et promouvoir cette filière, dont la wilaya d'Adrar est l'un des pôles", a assuré Abdelkader Touissat, lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé, au siège de la direction des services agricoles, les professionnels de la filière, des chameliers, des représentants d'associations et d'organismes partenaires. Pour préserver cette activité, le ministère a lancé un large recensement des effectifs camelins, à travers des actions numérisées, en vue de permettre de répondre aux attentes des éleveurs et des chameliers, et du secteur en général, a-t-il fait savoir. Selon l'intervenant, le Conseil interprofessionnel de la filière cameline s'emploie, sur instructions du ministère, et avec le concours de divers organismes en rapport avec la

filrière, la direction des services agricoles (DSA), l'inspection vétérinaire et l'office interprofessionnel des céréales (OAIC), à actualiser et assainir le fichier des chameliers, selon un plan d'action sur le terrain, pour élaborer une carte électronique délimitant les aires de pacage et contrecarrer les faux éleveurs tendant à tirer profit du soutien destiné à cette activité. Le directeur de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'Adrar a signalé que ses services, membres de la commission de wilaya chargée de la mise en œuvre de ces mesures, s'attelle à agir sur le terrain pour assainir les listes des éleveurs et cerner les lacunes entravant la promotion de cette activité. L'opération requiert, a-t-il dit, du temps eu égard à l'étendue de la région et l'éloignement des pâturages en zones éparses servant d'aires de transhumance du cheptel camelin. Le cheptel camelin fait face actuellement à un manque de pâturages, déplore le même responsable qui révèle, par ailleurs, l'intention de la Chambre de soulever, en coordination avec le Conseil interprofessionnel de la filière cameline, une requête pour

l'approvisionnement "en urgence" des éleveurs en d'aliments de bétail. Le président de l'antenne régionale du Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS), Moumni Dahmane, a mis en relief les efforts fournis pour cerner et prendre en charge les préoccupations des éleveurs et aplanir les contraintes rencontrées dans le cadre de l'élevage camelin, en signalant que l'étude élaborée se trouve au niveau des services du ministère de tutelle. L'étude porte sur la réalisation d'une carte électronique pour déterminer les zones pastorales, en vue de discerner les activités pastorales de celles agricoles, de délimiter les aires de pacage, d'identifier les zoonoses affectant le cheptel camelin, et de cerner les difficultés rencontrées par les éleveurs en matière d'approvisionnement en aliments de bétail et de protection de la santé animale. Selon l'intervenant, la concertation avec les chameliers devra être permanente pour informer ces derniers des résultats des études et recueillir les nombreuses préoccupations et suggestions pour améliorer les conditions de cette



activité. L'inspecteur vétérinaire auprès de la DSA d'Adrar, Ayache Bahous, a estimé, de son côté, que cette rencontre a été mise à profit par les intervenants, notamment les chameliers, pour s'enquérir des efforts des pouvoirs publics, notamment en matière d'approvisionnement en vaccins et autres produits de prévention, dans le cadre du programme national de suivi du cheptel camelin, et fournis par le laboratoire régional vétérinaire de la wilaya de Laghouat. Les chameliers de la wilaya d'Adrar ont, pour leur part, appelé à prendre toutes les mesures réglementaires pour la promotion de cette activité pastorale, à travers l'assainissement des listes des éleveurs, en vue d'assurer la distribution, en

toute transparence et équité, des quotas d'aliments, tout en valorisant la démarche préconisée par le ministère de tutelle pour lancer le recensement numérisé du patrimoine camelin vivant dans la région. La région frontalière de Bordj Badji Mokhtar (Sud d'Adrar) s'apprête à accueillir la 24ème édition de la manifestation annuelle "la fête du dromadaire", prévue entre les 24 et 26 février prochain. Placée sous le signe de "le camélidé, richesse et patrimoine", cette manifestation vise à mettre en exergue la vocation pastorale de la région au service de l'économie nationale et de s'enquérir de près des conditions d'accompagnement et de promotion de cette activité.

Kadiro Frih

Mila : Programme de plantation de plus de 250 hectares d'oliviers en zones



La conservation des forêts de la wilaya de Mila a élaboré au titre de l'exercice 2020 un programme de plantation de plus de 250 ha d'oliviers à travers les zones montagneuses, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution. Le programme est destiné à la population des zones montagneuses de la wilaya de Mila, qui compte 22 communes sur 32 situées en zones montagneuses, notamment les jeunes agriculteurs qui disposent de surfaces évaluées entre 0,5 et 1 ha, a précisé le chargé de communication au sein de cette direction, Saâdi Boulaâras, soulignant que chacun des agriculteurs bénéficiera entre 55 et 110 arbustes. L'exécution de ce programme a été confiée à l'entreprise régionale du génie-rural Aurès à travers la réalisation des projets de la wilaya de Mila qui prendra en charge par la suite les travaux d'entretien et d'irrigation, a indiqué la même source, faisant savoir que cette opération qui sera entamée le mois de février prochain se poursuivra jusqu'au 22 mars 2020. Ce programme, a affirmé M. Boulaâras, vise à soutenir les habitants des régions montagneuses et contribuera à atteindre l'autosuffisance, la création de l'emploi, ainsi que l'encouragement de l'investissement dans le domaine agricole à l'instar de la plantation d'arbres fruitiers et d'oliviers. La wilaya de Mila dispose actuellement d'une superficie estimée à 12.000 ha réservés aux oliviers dont une partie importante est répartie sur les zones montagneuses du Nord de la wilaya, a signalé la même source.

Tizi-Ouzou : Appel au président de la République pour visiter la wilaya

Des organisations de jeunesse et de la société civile locale ont appelé jeudi à Tizi-Ouzou le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à visiter la wilaya pour sa première sortie au niveau national. Les organisateurs de cette rencontre abritée à l'hôtel Ittourar, à la sortie Sud de la ville, ont lancé un "appel solennel" au président de la République pour "faire de la wilaya de Tizi-Ouzou sa première destination au niveau national" et en faire "le point de départ de la concrétisation de ses promesses et engagements". Une visite dont la wilaya, est-il ajouté "qui a beaucoup donné à l'Algérie à travers son Histoire, a grandement besoin pour secouer l'état léthargique de son développement et la doter de projets à même de permettre de relancer son essor économique et social au profit des populations». La



nouvelle réalité engendrée par les élections présidentielle du 12 décembre dernier constitue, "une étape nouvelle qui ouvre la voie à l'édification d'une nouvelle république réclamée par l'ensemble du peuple algérien dans le cadre de l'unité et des constances nationales" ont soutenu les rédacteurs de l'appel. À

cet effet, et conscients, ont-ils souligné, que "le processus de réformes engagées par le président de la République émane d'une conviction et une volonté sincères", ils ont appelé "l'ensemble des forces vives de la société à se rassembler autour du programme du président de la République et contribuer à

l'enrichissement et au développement du projet national». Dans cet esprit, un appel est également lancé à l'ensemble de la société civile pour "participer au dialogue et à la concertation entre les différentes sensibilités de la société pour renouer la confiance entre les institutions de l'Etat et le peuple" et aussi "permettre à la jeunesse d'accéder aux postes de commandes et contribuer à la construction de l'Algérie nouvelle. Saluant, en outre, "le rôle prépondérant de l'armée nationale populaire (ANP) dans la préservation et la défense du pays", les organisateurs de cette rencontre ont insisté sur "l'impératif de se consolidation des institutions de l'Etat et du rassemblement autour de l'institution militaire, rempart contre toutes les tentatives visant l'Algérie".

Kahina Tasseda

Sidi Bel-Abbès: 16 opérations d'export recensées en 2019



travers l'intensification des actions de sensibilisation et des visites aux opérateurs économiques au niveau de la région, en plus de conférences animées à la chambre de l'industrie et du commerce. Par ailleurs, l'inspection des divisions des douanes de Sidi Bel-Abbes a relevé, au cours de la même pé-

riode, 70 infractions dont 47 liées à la contrebande et d'autres au change, a indiqué le même responsable. Il a ajouté que la valeur des saisies résultant d'infractions de la contrebande est estimée à plus de 111 millions DA. La valeur des moyens de transport saisis s'élève à plus de 25 millions

DA et des amendes à plus de 763 millions DA. Concernant l'amélioration des conditions de travail dans le secteur douanier, il a révélé que, dans le cadre d'une prise en charge optimale des douaniers, il est prévu la réception prochainement d'un centre médico-social équipé de matériel de pointe qui permettra le renforcement de la prise en charge sanitaire les personnels des douanes et leurs proches. Les portes ouvertes organisées depuis le 26 janvier en cours ont informé le public sur le corps des Douanes et les évolutions dans le domaine de la lutte contre la contrebande et de la protection de l'économie nationale, outre l'organisation d'une visite à l'hospice des personnes âgées, d'une campagne de don de sang et d'une autre de reboisement avec la participation d'agents de protection civile.

Khenchela : L'importance de l'assurance et l'adhésion au système de formation de la Maison de l'agriculteur soulignée

Les participants à une rencontre de formation organisée à Khenchela ont souligné jeudi "l'importance de l'assurance et l'adhésion au système de formation de la Maison de l'agriculteur". À ce propos, l'importance des différentes formules d'assurances disponibles au profit des agriculteurs dans diverses filières et l'accompagnement assuré par la Maison de l'agriculteur qui offre des services à titre gracieux dans le domaine de la formation, la prévention des risques a été mise en avant par les participants à cette 6^{ème} session de formation organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) au profit des agriculteurs. La Maison de l'agriculteur (Dar El Fellah) a notamment pour principales missions de fournir des services gratuits aux assurés, aux éleveurs et aux agriculteurs dans le domaine de la formation et de la prévention des dangers que peuvent rencontrer les femmes qui investissent ce secteur et accompagner les agriculteurs par des spécialistes et des experts affiliés à la CNMA.

Dans une intervention intitulée "les mécanismes d'intégration de la femme dans l'administration agricole", Rafika Mansouri, secrétaire générale de la Chambre d'agriculture de Souk-Ahras, a estimé que la femme rurale, "appelé aujourd'hui plus que jamais à intégrer le monde de la gestion et de la production agricole doit être au fait des moindres détails concernant les assurances agricoles et les micros crédits pour contribuer à l'élan du développement alimentaire et économique durables". Les conditions sanitaires indispensables à la fabrication du fromage traditionnel par la femme rurale ont été, par ailleurs, évoquées par le vétérinaire Djamel Eddine Gherissi qui a insisté sur le "respect des critères d'hygiène dans l'opération de production", présentant à cette occasion une description détaillée sur les principales phases de fabrication du fromage (traitement, conditionnement du lait, le moulage et la conservation entre autres) ainsi que les différentes formes et catégories du fromage. Pour sa part, le repré-

sentant de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière d'Oum El Bouaghi, Karim Benhamla a soulevé la question relative aux dangers menaçant les arbres (risques météorologiques notamment) et les méthodes de prévention, alors que le Dr. Mustapha Benhadid, un expert vétérinaire auprès de la CNMA a donné des exemples sur les mesures à mettre en œuvre pour réussir l'insémination artificielle dans une ferme d'élevage de vaches laitières. "La réussite de l'insémination artificielle qui figure parmi les techniques modernes d'amélioration de la reproduction des troupeaux pour une meilleure production, reste tributaire du développement des compétences humaines et la mise en place de programmes de production fiable et efficace, a indiqué le même intervenant. Le directeur de la CRMA de Batna, Safi Mehdaoui a présenté, quant à lui, les opportunités du développement de l'agriculture dans les régions montagneuses, insistant sur l'importance d'adopter des stratégies performantes pour



développer les micros projets afin de permettre un développement rural durable dans ces régions. Selon Sihem Boughediri, responsable de l'information à la CRMA de l'Est du pays, cette session de formation, marquée par la signature de contrats d'assurance entre le bureau local de la Maison de l'agriculteur, le centre de col-

lecte de lait de la région de Baghai et 4 éleveurs de vaches, a pour but principal de convaincre les investisseurs agricoles des wilayas de Tébessa, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Souk-Ahras sur l'importance de l'assurance comme mécanisme de prévention des risques agricoles.

Mechaka A

Boumerdes : Plus de 15.000 visiteurs à la foire nationale du miel et des produits de la ruche

Au moins 15.000 personnes ont visité la foire nationale du miel et des produits de la ruche, qui a pris fin jeudi après midi à Boumerdes, après neuf jours de forte affluence, a-t-on appris auprès des organisateurs. "Une moyenne quotidienne de 1.200 à 1.500 visiteurs (constitués en majorité de femmes) de la région et des wilayas limitrophes (Alger, Tizi-Ouzou et Bouira) a été enregistrée", à l'occasion de cette foire nationale ouverte le 21 janvier au centre-ville de Boumerdes, a indiqué Djemaâtena Ali, directeur de la Coopérative de miel des Issers, organisatrice de l'événement. Il a relevé une "énorme différence" dans le nombre de visiteurs de cette foire, comparativement, a-t-il dit, "aux cinq précédentes éditions de cette foire nationale du miel". Selon le responsable, cette affluence de visiteurs est à l'origine de la réalisation d'une "importante vente du miel et des produits de la ruche". Les exposants ont "presque épuisé leurs stocks de produits", s'est-il félicité, ajoutant que la quantité de miel vendue à cette foire a "doublé plusieurs fois comparativement aux précédentes éditions". Selon le président du Conseil interprofessionnel de la filière apicole de la wilaya, Bouchareb Fouad, la vingtaine d'exposants issus de huit wilayas ayant pris part à cette foire ont réalisé une "vente globale de trois tonnes de miel et de produits dérivés, soit une moyenne de 10 kg par stand". À l'origine de cette "performance", M. Djemaâtena cite principalement "l'emplacement" choisi cette année pour abriter la manifestation. Cette place du centre ville de Boumerdes a été "expressément choisie pour sa proximité avec les moyens de transport, du siège de daïra et de nombreux commerces", a-t-il argué. Il a, également, cité l'"importante campagne publicitaire ayant précédé cette foire, outre la diversité des miels exposés (au nombre de 13) et des prix + restés abordables+", a-t-il estimé. Sachant que les prix ont fluctué dans une fourchette, entre 2.500 DA et 4.500 DA pour le kilogramme de miel de jujubier notamment. La production du miel à Boumerdes a enregistré une baisse pour la 3^{ème} année consécutive, en passant de 2.100 qx en 2017, à 2000 qx en 2018, pour reculer à 1.790 qx en 2019.

Ghardaia : Plus de 8.360 oiseaux migrateurs observés dans la zone humide du lac Sebkhath El-Maleh à El-Menea

Plus de 8.360 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide classée du lac de Sebkhath El-Maleh, située à la sortie sud d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Le recensement hivernal des sujets avifaunes, utilisant la zone humide d'El-Menea comme "une halte et une zone de nidification" sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, a été établi à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs, effectué entre le 15 et 31 janvier courant, par le Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA) de la région Sud /Est II, conformément au protocole de Wetlands, a expliqué le chef du bureau de la protection de la flore et de la faune et responsable du comptage, Abdelwahab Chedad. Le comptage a permis de répertorier 41 es-

pèces avifaunes, dont une trentaine d'espèces d'oiseaux d'eau pour la plupart (Canard souchet, Flamant rose, Sarcelle d'hiver, Marmaronette marbrée, Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau), a-t-il précisé. Les sujets avifaunes ont été observés sur l'ensemble du site de "Sebkhath El-Maleh", classé zone humide naturelle d'importance internationale en 2004 par la convention de Ramsar, qui s'étend sur 18.947 hectares, dont 1.600 ha de plan d'eau et une périphérie végétale, a fait savoir le responsable. "Cette zone humide revêt une grande importance pour la biodiversité locale, comme l'indiquent les résultats de ce recensement effectué sur ce site aquatique devenu un sanctuaire pour ces volatiles", souligné M. Chedad. Le site en question constitue une indispensable étape pour les milliers d'espèces d'oiseaux migrateurs, qui s'y réfugient pour échapper à l'hiver rigoureux qui règne dans l'hémisphère Nord, profitant

du climat doux à El-Menea pour renouveler leur plumage avant la saison de reproduction. La zone humide "Sebkhath El-Maleh", connue des ornithologues du monde suite à son classement international (Ramsar), abrite une faune et flore exceptionnelles composées d'oiseaux migrateurs, de toutes sortes d'insectes et d'une végétation luxuriante, qui constituent un parfait pied-à-terre pour ces sujets avifaunes migrateurs diversifiés et variés, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a indiqué le chef du bureau de la faune et de la flore. Les observateurs du R.N.O.O.A de la région Sud-est II, organe national créé en 2011 par arrêté ministériel au niveau de la direction générale des Forêts (D.G.F) pour recenser les espèces ornithologiques et leur évolution, ont également répertorié 2.906 individus avifaunes migrateurs de plus

d'une vingtaine d'espèce (Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Canard pile, Gallinule poule-d'eau, Foulque macroule) dans la zone humide "artificielle" de Kef El-Doukhan (exutoire de l'oued M'zab) à El Ateuf, créée à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques de la vallée du M'zab, selon le responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts de Ghardaia. Un total de 12.232 oiseaux migrateurs ont été recensés dans les huit (8) zones aquatiques existantes dans la wilaya de Ghardaia. Ces sites aquatiques constituent des atouts favorables pour le développement d'un tourisme écologique et culturel durable et offrent la possibilité aux régions de Ghardaia et d'El-Menea de devenir des pôles plus attractifs et d'accueil touristique.

Hadj M

Mascara : Diminution de 50 % des transferts de malades vers les wilayas limitrophes

Une diminution estimée de près de 50% enregistrée au titre des opérations de transfert des malades de la wilaya de Mascara vers des hôpitaux des wilayas limitrophes, a-t-on appris jeudi, du directeur de la santé et la population de la wilaya Dr Ameri Mohammed. Renforcé récemment par un important nombre de spécialistes dans différentes spécialités ainsi qu'à travers la signature des contrats avec des spécialistes privés, le secteur de la santé à Mascara s'est

permis de réduire le volume de transfert des malades vers les hôpitaux des wilayas limitrophes notamment les CHU d'Oran, Sidi Bel Abbès à près de 50%. Cet acquis a également été réalisé à la lumière de l'entrée en exploitation complète de l'hôpital d'Oued El Abtal qui a contribué de son côté au renforcement des capacités de prise en charge des malades de la wilaya, a-t-on noté du même responsable. Le renforcement de l'encadrement médical par un autre nombre de spécialistes est

prochainement envisagé, notamment que les pouvoirs compétents veillent à assurer des logements de fonction au corps médical. Par ailleurs, les établissements sanitaires de la Wilaya de Mascara ont réussi à réduire en 2019 le taux de mortalité infantile à la naissance à un seul cas, par apport aux années précédentes où le nombre des cas était plus élevé, grâce à l'amélioration de la prise en charge maternelle au niveau des services de la maternité et enfance et l'intensification de la coordina-

tion entre les différents établissements de santé. En 2019, les unités de permanence médicale ont également été renforcées au niveau de la wilaya de Mascara, augmentant leur nombre à 22 unités, dont les permanences des communes de Bouhenni et Tighennif, exerçant tout au long de la journée et un autre dans la commune de Sidi Abdel Moumen, ouvert durant 12 heures de la journée. Des unités de permanence seront bientôt assurées pour la chirurgie dentaire.

La partie économique du business plan

Cette première partie du business plan contient notamment : l'étude du marché, la stratégie marketing et la stratégie commerciale, la présentation de l'équipe et tous les autres paramètres importants (implantation, liste des besoins liés à la concrétisation du projet, ressources financières mobilisées, montage juridique...).

-L'étude de marché

L'objectif de l'étude de marché est d'obtenir le maximum d'informations sur le secteur d'activité visé et d'analyser l'offre et la demande. Cela vous permet de valider la faisabilité commerciale de votre projet. Il faut étudier en détail le marché ciblé, sa réglementation, les besoins de la clientèle, la concurrence.

-La stratégie marketing

L'entrepreneur doit expliquer dans son business plan quelle est la clientèle ciblée et quelles sont les offres de produits et/ou de services envisagées pour satisfaire les besoins de cette clientèle.

La clientèle ciblée

La définition de la clientèle ciblée doit être la plus précise possible :
-Quel est la catégorie de public ciblé : hommes, femmes, enfants, entreprises ?
-Quelles sont les caractéristiques qui définissent le public visé ? Voici quelques exemples de paramètres possibles : la situation matrimoniale, l'âge, les revenus, les loisirs...
-Quelle est la tranche d'âge de la clientèle ciblée ?
-Quelle est la zone géographique de la clientèle ciblée ?
-Quelle est la catégorie socio-professionnelle de la clientèle ciblée ?

-L'offre de produits et/ou de services s'adresse-t-elle aux personnes disposant d'un certain revenu ?

Tout autre paramètre permettant de définir précisément la clientèle ciblée doit être évoqué. Il est également nécessaire de justifier cette segmentation : pourquoi choisissez-vous ce type de clientèle ?

Le positionnement de votre future entreprise

Après avoir défini avec précision la clientèle ciblée, il faut présenter le positionnement de votre future entreprise pour répondre à leurs besoins : quelle est l'image que vous souhaitez véhiculer avec votre future entreprise ?

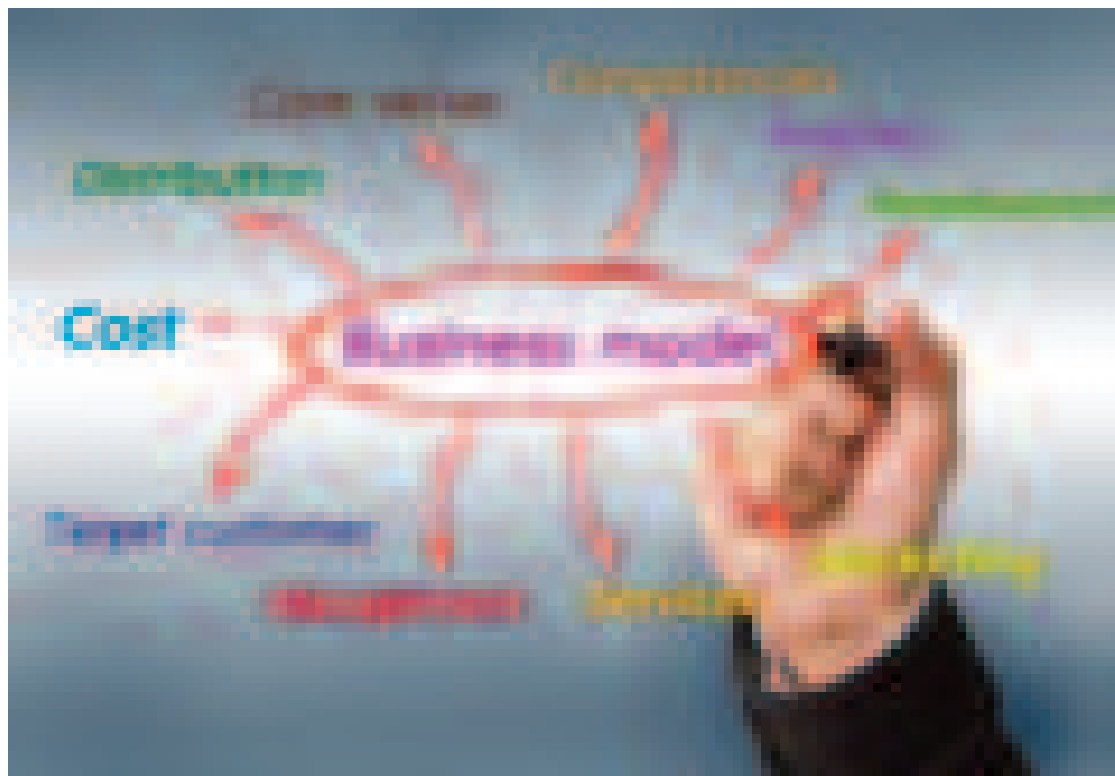
Le choix de votre positionnement doit être travaillé en fonction de ce que proposent déjà les concurrents, quel est votre avantage concurrentiel par rapport à ce qui est déjà proposé sur le marché ? En l'absence d'avantages concurrentiels, comment pouvez-vous justifier vos chances de réussite ?

*La stratégie commerciale

Après avoir détaillé votre stratégie marketing, il est nécessaire de présenter votre stratégie commerciale. Pour cela, vous devez présenter : les produits et/ou les services que vous allez proposer, les prix pratiqués, le circuit de distribution et la stratégie de communication (comment allez-vous vous faire connaître ?).

La politique commerciale est fortement corrélée à l'étude financière du projet (chiffre d'affaires prévisionnel, coûts de distribution, coûts de communication).

Le porteur de projet et



son équipe

Avoir un bon projet ne suffit pas, il faut ensuite justifier que vous êtes la bonne personne pour porter le projet et, le cas échéant, présenter les acteurs importants que vous regroupés pour le conduire. L'équipe doit être adaptée au projet, les compétences et les expériences réunies doivent être adéquates par rapport aux besoins requis. Cette partie doit contenir :
-Une présentation de l'entrepreneur : carrière, expérience, compétences... cela doit permettre aux lecteurs de juger si vous avez la capacité de gérer le projet,
-Les motivations qui le conduisent à lancer le projet,

-Le cas échéant, une présentation de l'équipe réunie pour conduire le projet.

Les paramètres importants du projet

La présentation de l'emplacement où se trouvera l'entreprise est également nécessaire : présentation des locaux, caractéristiques du bail ou de l'achat, aménagements à prévoir, justification du lieu choisi... Ensuite, il est indispensable de lister l'ensemble des besoins nécessaires à la concrétisation de votre projet (investissements à réaliser, stock à constituer, travaux à réaliser, recrutement...), de les chiffrer, puis d'indiquer quelles sont les ressources que vous envisagez de mo-

biliser pour les financer. Cette partie est notamment liée au plan de financement (tableau figurant dans l'étude financière).

Si la future activité implique des partenariats importants, tels que des contrats commerciaux significatifs, une collaboration avec une enseigne ou des fournisseurs indispensables à votre activité, il est nécessaire de les mentionner dans le business plan et de fournir les principales informations à propos de ceux-ci. Enfin, votre business plan doit expliquer le montage juridique du projet : forme juridique choisie, régime fiscal retenu, composition de l'actionnariat, fonctionnement des décisions...

La partie financière du business plan

L'étude financière présente dans le business plan doit comporter au minimum un bilan, un compte de résultat, un plan de financement et un budget de trésorerie. D'autres tableaux et indicateurs peuvent ensuite enrichir cette partie en cas de besoin : le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, la capacité d'autofinancement, les ratios financiers, le détail de certains postes...

-Le bilan prévisionnel

Un bilan prévisionnel présente la situation patrimoniale de la future entreprise à un instant T, correspondant généralement à la date de clôture de l'exercice. Il est composé de deux parties :

*L'actif : les éléments qui s'y trouvent correspondent à tout ce que possède l'entreprise (immobilisations, stocks, trésorerie, créances clients...) à la date d'établissement du bilan ;

*Le passif : les éléments qui s'y trouvent correspondent à toutes les ressources à disposition de l'entreprise appartenant aux tiers (capitaux propres, dettes financières, dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...) et qui doivent être restituées tôt ou tard.

-Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat détaille la formation du résultat sur la durée des prévisions (avec une segmentation par exercice comptable), en reprenant l'ensemble des produits (chiffre d'affaires principalement) et des charges (achats de biens et services, locations, salaires et charges sociales...) budgétisés dans le cadre du projet.

-Le plan de financement

Le plan de financement est un tableau qui présente les besoins financiers d'une entreprise à ses débuts puis sur plusieurs exercices et les ressources financières affectées en contrepartie.

L'objectif du plan de financement est d'équilibrer avec cohérence les besoins et les ressources de l'entreprise.

Le business plan peut comporter deux tableaux : le plan de financement initial et le plan de financement global (plan de financement initial + plan de financement sur la durée des prévisions)

-Le budget de trésorerie

Le budget de trésorerie est une projection mensuelle de toutes les entrées et les sorties d'argent sur la période des prévisions. Tous les encaissements et décaissements prévus sont mentionnés dans le but de déterminer le solde théorique de la trésorerie de l'entreprise.

-Les autres tableaux financiers

Plusieurs autres tableaux financiers peuvent être introduits dans votre étude financière. Parmi les plus courants, nous pouvons citer :
*Les soldes intermédiaires de gestion: ce tableau permet d'identifier les éléments qui contribuent à la formation du résultat.

*Le besoin en fonds de roulement: il correspond au besoin financier d'une entreprise lié aux différés d'encaissements et de décaissements sur son cycle d'exploitation.

*La capacité d'autofinancement (CAF): elle désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement.

*Les ratios financiers: il s'agit d'indicateurs financiers précis tels que le seuil de rentabilité, le taux de marge, le taux d'endettement, le taux de liquidité, la rentabilité des capitaux investis...

*Les tableaux détaillés: ils ont pour objet de fournir des informations détaillées sur un élément : détail des investissements, détail des emprunts, détail des charges externes...

k.amel

Le business plan



Le business plan est un dossier qui permet de construire, de structurer et de valider un projet de création ou de reprise d'entreprise. Sa réalisation constitue une étape essentielle pour tout entrepreneur. Un bon business plan doit être composé d'une étude économique et d'une étude financière. En fonction des caractéristiques de votre projet (activité et ampleur notamment), il peut être nécessaire d'adapter le contenu de votre business plan.

De quoi se compose un business plan ?

Un business plan comporte normalement une synthèse (l'executive summary), une étude économique et une étude financière du projet.

-L'executive summary

L'executive summary synthétise votre business plan, il présente les points fondamentaux et les chiffres clés de votre projet en quelques pages. En le lisant, le lecteur doit comprendre en quoi consiste le projet et quel est le modèle économique. On y retrouve des informations sur le marché et la clientèle visés, l'offre, le positionnement, les avantages concurrentiels, l'équipe, les besoins, les objectifs et la rentabilité.

-L'étude économique du projet

Cette partie est très importante, elle a pour but de présenter le montage complet du projet et de justifier sa cohérence : étude du marché, stratégie marketing, stratégie commerciale, équipe réunie et les paramètres importants.

-L'étude financière du projet

Un business plan comporte nécessairement une étude financière du projet. Celle-ci traduit financièrement, sur une période de trois ans en général, le projet de création ou de reprise d'entreprise présenté dans la première partie. Au minimum, le business plan doit comporter les états financiers prévisionnels suivants : un bilan, un compte de résultat, un plan de financement et un budget de trésorerie.

Comment créer un événement professionnel?

Développer la crédibilité et la visibilité de son entreprise pour accroître son chiffre d'affaires fait partie des enjeux de toute entreprise. Parmi les outils à la disposition du dirigeant un événement professionnel peut être un tremplin pour conquérir clients et partenaires. Aujourd'hui, la notoriété d'une entreprise se construit à la fois en interne, en externe, sur le terrain concret des réseaux de points de vente physiques, et sur le terrain plus virtuel d'Internet et des réseaux sociaux. Dans cette conjoncture particulière de basculement amorcé vers le commerce numérique, l'événementiel tient toujours une place à part, car il demeure un levier efficace pour booster la notoriété d'une société. Cet univers commercial multicanal fortement concurrentiel induit toutefois une interrogation légitime : comment créer un événement susceptible de mettre une entreprise en valeur ?

Bien définir son objectif

Dans l'optique de l'organisation d'un événement à caractère professionnel, la première démarche consiste à définir très précisément l'objectif à atteindre. Les forces vives sollicitées, l'aspect chronophage de l'organisation, mais aussi le budget alloué, doivent être en corrélation avec l'objectif fixé. S'il s'agit par exemple de récompenser les collaborateurs en interne, l'ampleur de l'événement et son coût seront différents d'un objectif à visée commerciale pure. Si le but est de trouver de fournisseurs pro-

fessionnels, le lieu et la communication autour de l'événement devront se faire dans un salon professionnel spécifique et au travers de supports médias spécialisés. Si le but de l'événement est de se faire connaître du grand public, d'augmenter ses parts de marché et son fichier client, les démarches seront multiples, incluant de nombreux canaux simultanés. De nombreuses décisions découlent donc du fait de cerner précisément l'objectif de l'événement.

Les biais événementiels porteurs

La seconde démarche consiste à choisir le biais événementiel le plus porteur, le plus susceptible de toucher la cible définie à l'étape de l'objectif. Il peut s'agir de s'adosser à un événement existant, ou bien de créer une occasion de toute pièce. Pour une entreprise, la participation à un vaste salon professionnel dont la thématique recoupe son activité constitue un événement porteur. Pour une entreprise à l'activité déjà pérennisée, le fait de fêter l'anniversaire de sa création, dans les locaux de l'entreprise dont les activités s'arrêteront plus tôt exceptionnellement, ou bien au travers d'une sortie thématique, constitue également un biais événementiel porteur, notamment pour récompenser les employés et fidéliser ses collaborateurs. Toujours dans une optique de fidélisation interne, l'organisation de séminaires et d'incentives, parfois à caractère sportifs ou ludiques, représente également une occasion événementielle por-



teuse de sens. Le sponsoring sportif est également une source événementielle très efficace, notamment pour booster sa notoriété auprès du grand public. Participer, par le biais de stands thématiques et de distributions de produits dérivés aux floccages institutionnels, à un grand match de football ou à un tournoi de tennis majeur, constitue une manière très efficace de s'adosser à des événements préexistants, pour profiter d'une partie des retombées médiatiques.

Une organisation qui ne souffre pas l'improvisation

Si l'événement est mis en valeur des allures festives, son organisation en revanche demande une absolue rigueur. Le budget doit être

précis, la cible clairement identifiée et les participants listés précisément au sein d'un fichier. Les canaux de communication pour promouvoir l'événement exigent d'être précisément ciblés, qu'il s'agisse de mails en internes, de courriels externes, de flyers, de campagnes d'annonces sur la page d'accueil du site web, de campagnes d'annonces par SMS ou de courriers écrits ciblés. Le canal de communication choisi doit correspondre à celui privilégié par la cible lors de ses échanges avec l'entreprise. Ainsi, les fournisseurs sont choisis en fonction de leurs références, les tenues des hôtes et des hôtesse qui tiennent les stands véhiculent l'image de la société. Sur la toile, les campagnes d'annonces sont rédigées par des professionnels du webmarketing,

capables d'inclure les mots clés qui séduiront les algorithmes des moteurs de recherche et qui augmenteront la visibilité de l'entreprise et relayeront au maximum l'annonce de l'événement. Les pages ouvertes par l'entreprise sur les différents réseaux sociaux relaient l'annonce de l'événement, et des tweets ciblés doivent être envoyés à l'ensemble des followers.

En ciblant son objectif précisément, en choisissant son biais événementiel judicieusement et en s'appuyant sur une organisation sans faille, notamment en matière de communication, l'événement provoquera un retour sur investissement durable et mettra l'entreprise en valeur.

k.amel

Quel est le rôle d'un conseiller en entreprise ?

Le conseiller en entreprise, appelé également consultant, peut agir de très nombreuses manières dans votre entreprise, et pas seulement quand tout va mal ! Quant à son coût, il peut varier du simple au double en fonction de son niveau d'expertise, mais aussi de son lieu d'intervention.

Conseiller & dirigeant d'entreprise : Chacun son rôle

Des salaires alléchants, des conseillers toujours plus diplômés, le secteur du Conseil a le vent en poupe. Les cabinets de conseil ont recruté en 2017, 25% de nouveaux consultants. Parfois jugé comme l'empêcheur de tourner en rond, surtout quand il est recruté pour une mission d'organisation. Pourtant, le consultant contribue à l'atteinte des objectifs fixés par la direction, grâce à ses expériences vécues dans d'autres entreprises. Les missions justement, doivent répondre à un besoin du chef d'entreprise lorsque les compétences de ce dernier, sont arrivées à leurs limites. Les missions du consultant sont souvent relatives à la stratégie, de l'organisation et du management, de l'opérationnel (finances, juridiques, commercial, marketing...)

Mythes et réalité d'une profession de plus en plus connue

On croit souvent, à tort, que l'appel à un conseiller en entreprise n'intervient qu'au moment où les choses deviennent vraiment graves. Le consultant serait alors uniquement un expert des situations urgentes, un recours de la dernière chance pour redresser un chiffre d'affaires en berne ou éviter une faillite. Le rôle du conseiller en entreprise, au-delà de sa simple fonction de curateur, est également de vous accompagner dans votre projet d'entrepreneur, de prévenir les maux qui peuvent atteindre votre entreprise, et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Son véritable but ? Entendre vos besoins mais aussi vos idées pour le futur, et vous offrir un regard objectif sur la façon de réaliser vos projets.

Comment accélérer sa croissance en très peu de temps ?

Tout a changé. Les habitudes commerciales ont été mises à mal par la communication intensive et immédiate. Pris dans cette tourmente, il s'agit pour tout entrepreneur de ne pas perdre de temps et de trouver des solutions pour accélérer la croissance de son entreprise. S'il n'existe pas de solution miracle, certaines démarches simples et concrètes peuvent avoir un impact réel sur le développement de votre société. Quelles sont les actions qui vont vous permettre d'accélérer la croissance de votre activité ?

Mieux connaître les clients

Le client est au cœur de la croissance. Certes, il a changé ses habitudes, son comportement et achète en utilisant les plateformes et n'hésite pas à se renseigner et à comparer qualité et prix. Il faut donc ajuster toute stratégie à l'évolution du comportement du client et ne surtout pas rester sur des conceptions qui sont devenues obsolètes. La première chose à mettre en place est de mener, à votre échelle, une rapide enquête de satisfaction parmi vos clients, pour savoir ce qui leur plaît ou déplaît dans votre société. Un client content de vos services sera à même de vous en amener d'autres, mais l'inverse demeure aussi vrai... Des outils d'étude de satisfaction sont disponibles en ligne. Vous pouvez également contacter vos clients par courrier électronique pour leur demander leur opinion. Par la suite, mettre en place un système de parainage s'avérera un choix judicieux. Tous les mécanismes de viralité, notamment l'utilisation des réseaux sociaux, peuvent vous aider à mieux connaître vos clients et à en attirer de nouveaux.

Développer les solutions numériques

Dans le cas où vous possédez un site de vente en ligne, vous ne devez pas cher-



cher à générer plus de trafic mais à améliorer votre taux de conversion. Pour cela, n'hésitez pas à optimiser votre page de vente, en la testant avec des outils bien connus comme AB Testy by Optimizely. De la même manière, l'optimisation de votre site pour le référencement des principaux mots-clés est un passage obligé pour améliorer votre visibilité en ligne. Il peut être judicieux de créer un blog « partenaire » de votre site, pour en développer l'image et l'audience au moyen d'articles SEO de qualité qui seront à même de générer un trafic efficace sur votre site commercial. Sur un marché concurrentiel, n'hésitez pas à développer une approche marketing originale, en rompant avec les codes usuels de la communication. Une stratégie audacieuse vous permettra de vous distinguer et de singulariser votre marque. Il est également intéressant de développer son site pour favoriser les conversions. Des mises à jour régulières, des bonus offerts, des jeux concours ou un forum de discussion représentent autant de solutions permettant de garder les utilisateurs sur votre site, et donc d'augmenter les chances de les voir commander.

Optimiser les ventes

Lors de la mise en place de votre publicité digitale (réseaux sociaux, forums, blogs), gardez en tête que toute prospection, même si vous la réalisez en ligne, se doit d'avoir un véritable retour sur investissement. Pour voir ce qui vous rapporte en termes de visites et donc de ventes, pensez à utiliser des outils d'analyse comme Google AdWords ou Google Analytics. Vous pourrez ainsi cibler ce qui fonctionne vraiment, et ne pas perdre de temps dans la réalisation d'actions inutiles. Pour améliorer vos ventes, il est nécessaire de faire preuve d'organisation dans votre fichier clients. Vous devrez ainsi constituer une seule base centralisée de contacts, avec des rappels automatiques programmés. Ce système vous permettra de tirer le meilleur de votre base de prospects, et donc d'obtenir plus de résultats. Enfin, n'oubliez pas que la fidélisation de la clientèle passe par une prospection régulière. Il demeure nécessaire de relancer fréquemment vos clients, afin de nouer une relation de confiance susceptible de déboucher sur des ventes.

La production de la banane

La banane est le fruit ou la baie dérivant de l'inflorescence du bananier. Les bananes sont des fruits très généralement stériles issus de variétés domestiquées. Seuls les fruits des bananiers sauvages et de quelques cultivars domestiques contiennent des graines.

Les bananes sont généralement jaunes avec des taches brunâtres lorsqu'elles sont mûres et vertes quand elles ne le sont pas. Les bananes constituent un élément essentiel du régime alimentaire dans certaines régions, comme en Ouganda, qui offrirait une cinquantaine de variétés de ce fruit.

1-Étymologie

Le mot « banane » est dérivé du portugais, lui-même emprunté au bantou de Guinée, dans l'expression en portugais rapportée en 1602 « Figueira Banana » (« figuier portant bananes »). Elle est appelée « figue », en créole, à La Réunion et aux Antilles.

2-Histoire

2-1-Origine

Les formes sauvages *Musa acuminata* et *Musa balbisiana* qui donnent les bananes actuelles se rencontrent encore aujourd'hui dans une grande partie du Sud-Est asiatique, de l'Inde à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. On retrouve dans ces régions des bananiers sauvages riches en graines et pauvres en pulpe dans les milieux ouverts (clairières, lisières des forêts). Le centre de domestication primaire semble être les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée, il y a 6 950 à 6 440 ans avec *M. Acuminata*. Des traces de production bananière pour une consommation humaine datant d'environ de cette époque en Nouvelle-Guinée. Leur diffusion s'est rapidement étendue dans une zone qui va de l'Inde au sud de la Chine via la Birmanie, de Taïwan jusqu'au nord de l'Australie et la Polynésie via les Philippines, l'Indonésie et la Nouvelle-Guinée. Des preuves archéologiques de la culture du bananier se trouvent en Malaisie en 3 000 avant notre ère, au Pakistan en 2 500 avant notre ère, dans le centre de l'Inde 600 ans avant notre ère et au Laos 500 ans avant notre ère. La diffusion en Afrique des plantains AAB daterait de 4 500 ans avant notre ère en Ouganda et de 2 750 à 2 300 au Cameroun. À l'Île de Pâques son introduction daterait de 1 200 de notre ère. La première apparition au Moyen-Orient date de 300 de notre ère. Une hypothèse récente est que la domestication des bananiers *Eumusa* s'est produite, il y a environ 10 000 ans, dans les hautes terres de Nouvelle-Guinée. La variété *Musa acuminata banksii*, à l'origine de la plupart de celles qui sont cultivées aujourd'hui, y serait née et se serait ensuite répandue en Asie du Sud-Est où elle se serait hybridée avec les variétés locales. Un centre secondaire de biodiversité se trouve en Afrique de l'est avec le groupe des bananiers triploïdes des hautes-terres de l'est africain dit Groupe Mutika/Lujugira (AAA-EA). Une légende indienne rapporte que la banane *Musa xparadisica* était originaire de l'île de Ceylan, paradis terrestre



duquel furent chassés Adam et Ève, leurs corps couverts de feuilles de bananier. Linné a d'ailleurs donné le nom de *Musa paradisica* au « Bananier du Paradis » (banane plantain) et celui de *Musa sapientum* au « Bananier des sages » (banane dessert), nommé aussi « figuier du Paradis » ou « figuier d'Adam ».

2-2-Diffusion mondiale

Le bananier a été introduit en Afrique de l'Est, en Chine, en Mélanésie, dans le Pacifique Sud à partir du commencement de l'ère chrétienne. Sa culture commence à Madagascar vers 500 de notre ère. Il fut importé en Méditerranée (Afrique du nord et Espagne) par les Arabes à partir de 650. Début xvie siècle les Portugais l'implantent dans les Canaries et de là en 1516 le frère Tomas de Berlanga prélève des rejets dans le cloître des franciscains près de Las Palmas et les transporte à Hispaniola.

2-3-Période moderne

À la fin du xixe siècle la culture du bananier devint un enjeu économique important influant même des choix politiques internationaux. 1870 voit les premières importations de bananes (variété Gros Michel) aux États-Unis depuis l'Amérique centrale, notamment la Jamaïque. La rentabilité du marché amène des entrepreneurs américains à investir dans le marché et à ouvrir des plantations industrielles de bananiers. Dès 1871, Minor Cooper Keith fait établir une liaison par chemin de fer avec le Costa Rica et y plante les premières plantations à grande échelle. En 1899, il créa la United Fruit Company qui devint une puissance néocoloniale au pouvoir politique énorme pendant 70 ans. En 1911, un soulèvement populaire contre le gouvernement du Honduras voit l'intervention de l'armée des États-Unis. La raison officielle invoquée pour cette intervention est la protection des « travailleurs américains » de la United Fruit Company, qui a fait de ce pays son principal fournisseur de bananes. Entre 1930 et 1940,

la United Fruit Company inclut la Colombie et l'Équateur dans ses exportateurs. Des coups d'État, dont celui au Guatemala en 1954, sont télécommandés par les États-Unis pour défendre les intérêts de la compagnie. Cette puissance économique combinée à la menace militaire américaine transforme les fragiles États d'Amérique centrale en « républiques bananières » (l'expression vient de là), dont l'indépendance n'est plus qu'un simulacre. Cette hégémonie américaine a par ailleurs suscité la naissance du syndicalisme d'Amérique du Sud et l'engagement des premiers groupes tiers-mondistes. Les exportations (essentiellement la variété « Gros Michel ») au début du xxe siècle sont assurées par les navires à vapeur produisant du froid dans les cales. Le mode de transport par navire reefer s'impose dans les années 1950 alors que la demande des marchés développés s'accroît au nord. L'année 1974 est marquée par les « guerres de la banane ».

3-Botanique

3-1-Description

Les gaines foliaires forment un pseudo-tronc, au centre duquel émerge l'inflorescence qui un épi complexe constitué d'un pédoncule sur lequel les fleurs sont arrangées en grappes nodales, chaque grappe étant protégée par une feuille modifiée (large bractée florale généralement richement colorée, appelée spathe) qui se détache éventuellement, le tout formant une « main » (ou « patte ») de bananes. Le nombre de fleurs par nœud varie de 5 à 15 et le nombre de nœuds par inflorescence peut varier entre 5 et 20. Chaque fleur, trimère et zygomorphe, est composée d'un périanthe de 5 tépales jaunâtres dont 5 sont soudés et 1 libre ; de l'androcée constitué de 5 ou 6 étamines (chez les fleurs femelles, ces étamines sont réduites à des staminodes) ; du pistil formé de 3 carpelles et d'un ovaire infère (chez les fleurs mâles, ce pistil est petit et parfois transformé en nectaires). La banane est une baie allongée légèrement incurvée, souvent regroupée sur le bananier en grappes nommées « régimes » dont il est facile de la détacher. Le fruit est constitué d'une « peau » (épicarpe jaune, vert ou rouge, selon les espèces et le niveau de maturité, recouvrant une zone sous-épidermique chlorophyllienne) et d'une pulpe (mésocarpe à grosses cellules ovoïdes amylières, donnant à la chair un goût sucré et une consistance généralement fondante, et endocarpe entourant les ovules avortés). Les cavités carpellaires médianes comportent les ovules et leurs placentas, ainsi que des poils microscopiques mous amylacés. La cueillette de banane est faite 6 à 7 mois après la plantation. La banane sauvage est une baie polycarpique, c'est-à-dire contenant de nombreux pépins anguleux durs. Les variétés commerciales sont souvent triploïdes stériles produisant ainsi des baies parthénocarpiques formées sans fécondation ne contenant donc pas de graines (si on fend cette « banane domestique » dans le sens de la longueur, on observe une série longitudinale de petits points noirs qui sont des ovules non fécondés).

3-2-La plante

Bien que le bananier puisse atteindre une taille relativement grande (9 mètres), ce n'est pas un arbre. En effet, il ne forme pas un tronc ligneux. Le pseudo-tronc est en réalité formé par les pétioles des feuilles. Ceux-ci se recouvrent partiellement et constituent une structure portante, un « faux tronc ». Les pétioles portent à leur extrémité un grand limbe allongé avec au centre une nervure médiane. Les feuilles peuvent atteindre 4 m de long et 1 m de large. La tige du bananier est très courte et entièrement souterraine. Elle apparaît sur un rhizome, qui produit régulièrement de nouvelles tiges. Le rhizome porte une masse importante de racines longues et fines, situées juste sous la surface du sol.

3-3-La floraison

La floraison se produit au bout de sept mois et les fruits sont mûrs quatre mois plus tard. Après la floraison, la tige ayant porté l'inflorescence se dessèche mais en même temps, la tige souterraine forme des rejets latéraux. Ce sont ceux-ci qui donneront de nouvelles tiges capables de fleurir. Après environ un an

et demi, le bananier est capable de fleurir. La tige souterraine forme alors une inflorescence qui se développe au travers du « faux-tronc » creux pour apparaître au centre des feuilles. Au début, l'inflorescence est dressée mais, sous l'effet du poids, elle va rapidement devenir pendante. Les fleurs qui apparaissent à l'extrémité de l'inflorescence (donc en dessous) sont mâles, celles situées plus vers le début de l'axe (donc au-dessus) sont femelles. Ces dernières vont donner naissance aux bananes. Entre les fleurs mâles et les femelles, il peut encore y avoir des fleurs stériles. Sur l'axe de l'inflorescence, les fleurs sont implantées en plusieurs rangées doubles transversales. Chaque rangée double est protégée par une bractée pourpre. Chaque jour, une bractée va s'enrouler et tomber, libérant ainsi les fleurs qui pourront être pollinisées.

3-4-Typologie

Banane dessert : Ce sont les plus cultivées et qui font l'objet de courants commerciaux importants entre les zones de productions et les zones d'importation (Europe et Amérique du Nord). Alors qu'il existe de nombreuses variétés, la majorité des bananes commercialisées aujourd'hui est de type Cavendish (du nom du 6^e duc de Devonshire) après avoir été la variété Gros Michel, décimée par la maladie de Panama (appelée aussi « jaunisse fusarienne » causée par le champignon *Fusarium oxysporum*) dans les années 1940. La peau des fruits est généralement jaune ou rose et la chair est composée d'amidon hydrolysé et de sucres non cristallisables. Plusieurs centaines de variétés existent mais moins de dix sont utilisées en culture industrielle.

Banane à cuire : dans ce groupe, les principales sont les bananes plantains. Ce sont des bananes plus grosses que les bananes desserts. Bien que tout aussi savoureuses crues que les premières, leur chair est plus ferme (pulpe constituée d'amidon moins hydrolysé en sucres solubles que celle des bananes dessert) et il est plutôt d'usage de les consommer après cuisson car elles restent entières. Elles sont préférées un peu vertes pour cet usage et leur texture est alors assez proche des tubercules farineux. Leur commerce international est peu important. La peau des fruits est généralement vert-jaune ou mauve et la chair est composée d'une forte proportion d'amidon non hydrolysé et contient moins de sucre que les bananes dessert. Plusieurs centaines de variétés existent toutes cultivées localement.

4-Économie

Les bananes figurent incontestablement parmi les fruits tropicaux les plus importants. En 1992, la production totale s'élevait à 66 millions de tonnes (bananes et bananes plantains) ; elle n'était dépassée que par la production d'agrumes. En 2013, la production atteint 130 millions de tonnes (dont 66 millions en circulation), le commerce international de ce fruit tropical s'élevant à 7 milliards de dollars par an, ce qui fait de la banane la huitième culture alimentaire mondiale et la quatrième dans les pays les moins avancés selon la FAO. Le marché oligopolistique (oligopole à frange) de la banane est libéralisé depuis 2006. Les exportations connaissent en conséquence des

mutations rapides et récentes. Trois grandes destinations d'exportations de bananes par transport reefer subsistent :

- les États-Unis depuis l'Amérique centrale (zone historique de la banane dollar)
 - le Japon depuis les Philippines
 - l'Europe depuis l'Afrique et l'Amérique latine.
- Pour donner un aperçu succinct en 2008 des dépendances économiques engendrées par l'économie bananière libéralisée, l'Amérique latine exporte 10,3 millions de tonnes de bananes, alors que l'Asie exporte 1,9 million. Le marché mondial de la banane est dominé à 60 % par trois multinationales américaines :
- Chiquita Brands International
 - Dole Fruit Company
 - Del Monte Foods

En 2005, 87 % du marché mondial est concentré dans quatre multinationales (Chiquita, Dole, Del Monte, Fyffes) et une entreprise internationale (Grupo Noboa, détenu par Álvaro Noboa, détenteur de la marque Bonita), qui ont adopté des stratégies de processus (intégration verticale à l'exception de la phase productive), d'expansion (participation, fusion-acquisition, alliance, diversification, localisation) et de positionnement (de coût et de marché par produit, selon son prix et sa qualité). Au niveau macroéconomique, la part du prix final — payé par le consommateur — qui revient dans le pays producteur est de 10 à 20 %. La part des hommes et des femmes qui travaillent dans les plantations est de 1,5 à 3 %. Au Guatemala par exemple, la plupart des salariés de l'industrie de la banane ne gagnent pas le salaire minimum légal de 5 dollars par jour. Bien que l'économie bananière soit dominée par des plantations de moyenne et grande taille, il existe une dizaine de milliers de petits producteurs qui continuent de fournir le marché international.

4-1-Marché mondial de la banane

En termes de valeur de production, les bananes desserts et plantains se situent au quatrième rang des plantes alimentaires d'importance au niveau mondial. 90 % de la production est consommée localement principalement avec les bananes à cuire représentant 25 % de la production mondiale de bananes. Les bananes exportées sont placées au quatrième rang des produits de base au niveau mondial et au troisième rang en tant que fruit (derrière l'orange et le raisin). La production est assurée à 50 % par

un seul sous-groupe de bananes cultivées appelé Cavendish26 qui est victime dans certains pays asiatiques de la « maladie de Panama »27. La maladie qui frappe la Cavendish constitue un avertissement et il serait bon de songer à lui trouver une remplaçante au cas où elle devrait subir le même sort que la variété « Gros Michel », elle aussi attaquée par un champignon, et disparue des états depuis 1960. Plus de 400 millions de personnes de 120 pays en développement dépendent de la banane, à la fois comme aliment de base et comme produit important pour le commerce local et international. De plus, les exportations de la banane sont une source de devises essentielle à l'économie de pays africains et américains, au point qu'elle y est qualifiée d'« or vert ». En 1993, des quotas ont été fixés par région de production pour l'accès au marché de l'Union européenne mais, depuis, celle des Caraïbes a diminué au profit de l'Afrique, en particulier le Cameroun. En février 2006, une révision pour réduire le commerce des licences n'a pas porté ses fruits.

4-2-Consommation

Dans les pays producteurs, les bananes dessert et bananes plantain constituent une ressource alimentaire importante pour plus de 400 millions d'habitants des pays tropicaux de la planète. Au niveau mondial, les bananes et les bananes plantain sont la quatrième denrée alimentaire de base, derrière le riz, le blé, et le maïs. Deux autres atouts majeurs font de la banane un élément alimentaire vital dans de nombreuses zones rurales pauvres : sa haute valeur nutritionnelle (riches en vitamines A, C et B6, par exemple), et sa production sans interruption pendant toute l'année. Dans les pays importateurs, même si la sécurité alimentaire des consommateurs ne dépend pas de la disponibilité de la banane, le fruit se trouve sur les étals toute l'année. En 2003, selon la FAO, les Suédois en consommaient 19 kg par habitant et par an, les Danois, 14 kg, et les Norvégiens, 13 kg.

5-Valeur nutritive

Il existe deux grands types de banane d'un point de vue alimentaire : les bananes dessert, les bananes à cuire (parmi lesquelles les bananes plantains occupent une place prépondérante). La banane est un fruit très énergétique (90 kilo calories/100 g) et très riche en potassium, dont elle peut couvrir les besoins quotidiens. Nutritive, facile à digérer, elle est riche en glucides,

phosphore, calcium, vitamines A, B et C. Son apport en fer est faible (moins de 5 % de l'apport quotidien pour un homme adulte) et il s'agit de fer non hémique qui est mal absorbé. Son goût est dû à l'acétate d'isoamyle. Elle est aussi vendue sous forme de nectar. L'index glycémique de la banane est assez élevé lorsque celle-ci devient très mûre. Son apport calorique est de 93,6 pour 100 grammes.

Jijel : commercialisation des premières bananes produites sous serres bientôt

Les premières quantités de bananes produites sous serres multi-chapelles dans la wilaya de Jijel seront "bientôt" commercialisées sur les marchés, a annoncé dernièrement le président de la Chambre locale de l'agriculture, Toufik Bekka. "La reprise de cette activité dans la wilaya est le fait d'un groupe de jeunes bénéficiaires des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC, a indiqué ce responsable, en marge d'une rencontre au centre culturel islamique Ahmed Hamani sur "Les techniques de culture de la banane sous serres multi-chapelles", précisant que la commercialisation des bananes produites débutera vers "la fin du printemps". Cette rencontre a regroupé les entreprises spécialisées dans la fabrication des serres multi-chapelles, les différents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes, les banques publiques et les agriculteurs intéressés par la culture de la banane, a ajouté la même source. M.Bekka a souligné, par ailleurs, que les serres multi-chapelles, d'une hauteur de six mètres, "permettent d'exploiter de manière intensive des parcelles pas très vastes et d'obtenir des rendements plus grands", indiquant que 1000 arbustes peuvent être plantés sous chaque serre avec un rendement de 60 à 100 kg par arbre soit, 100 tonnes pour chaque serre. Selon Mustapha Maazouzi, propriétaire d'une exploitation agricole produisant les plants de bananiers à Tipasa, "l'exploitation des serres multi-chapelles permet de reconstituer artificiellement le climat tropical favorable au bananier et Jijel peut ainsi relancer cette culture qui était très répandue durant les années 1980 dans la wilaya, avant de régresser durant les années 1990 à cause des conditions sécuritaires". La rencontre a permis aux participants de soulever diverses questions liées à cette culture et les perspectives de son développement.

K.AMEL



Oran :

Appel à mettre en exergue les contributions et œuvres des Musulmans d'Andalousie

Les participants à une conférence nationale sur le thème "L'Andalousie à travers l'ouvrage (Nafh Ettib) d'El Makarri", organisée jeudi à Oran, ont appelé à mettre en exergue les œuvres et contributions civilisationnelles des Musulmans d'Andalousie. L'enseignant Abdelkader Boubaya de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a axé sa communication sur l'art raffiné des Musulmans en Andalousie dont ceux originaires d'Algérie, à l'instar de Abou El Abbas El Makkari Et-Tilimsani" et son ouvrage "Nafh Ettib Fi Ghosn El Andlaous Ratib". Le conférencier a qualifié El Makkari Et-Tilimsani "d'encyclopédie" qui a laissé son empreinte dans l'histoire de l'Andalousie, soulignant la valeur du livre "Nafh Ettib" dans l'histoire de l'Andalousie. Pour sa part, l'universitaire Hadj Abdelkader Yekhllef de l'Université d'Oran 1 a plaidé pour l'exploitation des

sources d'El Makkari dans son livre "Nafh Ettib" qui traite de divers domaines dont la littérature, l'histoire, la géographie, la traduction, la charia et le hadith. L'enseignement Belbachir Omar de la même université a insisté sur la réhabilitation du patrimoine historique lié aux familles de savants en Algérie durant cette époque à travers en leur consacrant de chaires scientifiques à l'université avec leurs noms. Plusieurs communications ont été présentées à cette rencontre abondant, entre autres "les sources d'El Makkari dans l'écriture de Nafh Ettib min Ghosn El Andalous Ratib", "le message d'El Chakandi dans les vertus de l'Andalousie et ses savants dans le livre d'El Makkari", "l'histoire de l'Andalousie de Abi ElKacem Ibn Bachkoual à travers le livre d'El Makarri" et "les villes andalouses à la lumière des textes de Nafh Ettib, ville de Zahra comme mo-

dèle" et "l'agriculture en Andalousie à travers le livre précité. Cette rencontre a été organisée à l'initiative du laboratoire "Histoire d'Algérie" de la faculté des sciences humaines et Islamiques de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" avec la participation d'universitaires du pays, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation du Califat omeyyade par Abderrahmane En-Nasser lidin Allah le 3 Dhu El Hidja Correspondant au 17 janvier 928. Abou El Abbas El Makkari Et-Tilimsani (1578-1631), né dans la ville de Tlemcen, fut un érudit de la pensée en Algérie à l'époque ottomane. Parmi ses ouvrages les plus célèbres "Voyage au Maghreb et en Orient" et "Fleurs de Ryad dans les actualités du cadi Ayyadh" et "Hosn ethannae fil aafw aamane djana" et "arf en-nachak fi akhbar Dimachk". Abou El Abbas El Makkari Et-Tilimsani a cité dans son livre "Nafh Ettib fi



Ghosn El Andalous Er-Ratib" l'œuvre du ministre Lissan-Eddine Ibn El Khatib de l'époque d'écriture de l'histoire et de la civilisation de

l'Andalousie en s'appuyant sur les sources historiques laissées par les Andalous et autres.

Benadel.M

Guelma :

Fouille de sauvetage d'un site archéologique romain dans la commune d'Ain Larbi

Une fouille de sauvetage et de protection d'un site archéologique, un ouvrage agricole de l'époque romaine a été effectuée jeudi dans la mechta Ain Fers dans la commune d'Ain Larbi (wilaya de Guelma) par une équipe d'experts du Centre national de recherche en archéologie (CNRA). Dans une déclaration à la presse sur les lieux, la responsable de l'équipe, Ouafia Adel, a indiqué que ce site a été découvert par hasard par des citoyens de la mechta, distante de 50 km de la ville de Guelma, suite à des travaux d'extension d'une mosquée, précisant que les citoyens ont dès lors suspendus les travaux et alerté les autorités concernées. Pour cette chercheuse du CNRA, l'opération de fouille menée en coordination avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels classés et la direction de wilaya de la culture, a permis la découverte de plusieurs pièces archéologiques et éléments architecturaux qui montrent que le site était une sorte de grande exploitation agricole fortifiée. L'experte a ainsi cité la découverte de murs bâtis selon la technique dite africaine, des dalles de longueurs différentes, des chapiteaux et des colonnes de style corinthien utilisés dans la construction des palais, des temples, affirmant que la trouvaille la plus importante est une grande meule à grains et un pressoir d'huile d'olive. De gros pilons à blé, plus grands que ceux à usage domestique habituel, des poteries fabriquées à Rome et autres poteries à ornement local utilisées notamment pour la conservation du vin et de l'huile d'olive ont été également exhumés sur ce site, a-t-elle souligné. Ces découvertes ont été transférées au musée du théâtre romain et le jardin archéologique de la ville de Guelma. L'équipe en charge des fouilles a convenu avec le bureau d'études assurant le suivi de l'extension de la mosquée de protéger le site et le rendre accessible aux visiteurs sans pour autant entraver la réalisation de la mosquée dont l'essentiel de la structure a été parachevée.

B.M



Parc "Mosta Land"

Ouverture d'un espace cages en verre pour les tigres noirs d'Afrique et du Bengale



Le parc de loisirs et zoologique "Mosta Land" de Mostaganem s'est doté récemment d'un espace de cages en verre pour accueillir des lions d'Afrique et des tigres du Bengale, a-t-on appris auprès de la direction du parc. La directrice de "Mosta Land", Samia Benmehal, a indiqué que cette première expérience du genre à l'échelle nationale permettra aux visiteurs de voir des animaux sauvages, en particulier des lions et des tigres, à travers des cages en verre et dans un cadre sécurisé. Ce nouvel espace renferme 13 lions africains, dont un lionceau africain rare né dans ce parc zoologique, et huit tigres de Bengale, dont le tigre blanc que l'on ne trouve que dans les jardins renommés, a fait savoir le directeur de la clinique vétérinaire de "Mosta Land", Benlakh-

dar Wassini. La visite de cette galerie de verre s'effectue, selon M. Benlakhdar, en compagnie de guides, en particulier le vétérinaire qui fournit des informations sur ces animaux dont beaucoup sont nés dans ce parc zoologique et pour un nombre limité de visiteurs. Parallèlement à cet espace, six autres nouveaux, dont quatre réservés aux familles ont été créés dernièrement à "Mosta Land", en plus d'aires de jeux pour enfants qui sont exploités gratuitement, en attendant un nouveau parc de jeux qui entrera prochainement en service, a indiqué Mme Benmehal. Plusieurs animaux herbivores ont été relâchés dans la zone semi-libre qui se compose de deux espaces d'une superficie totale de quatre hectares permettant à ces espèces de vivre et de se déplacer dans un environnement similaire à

leur environnement naturel, a-t-elle fait savoir. Le parc "Mosta Land" sera renforcé également, à l'avenir, par un lac artificiel, également le premier du genre dans les parcs zoologiques d'Algérie, destiné aux oiseaux (migrateurs et résidents). Son taux de réalisation a atteint 80%, a ajouté la même responsable. "Mosta Land", qui comprend une aire de jeux pour adultes et enfants et une autre pour les jeux aquatiques (Kharouba Aquaparc), un espace pour les sports mécaniques et un zoo renfermant plus de 100 animaux de 36 espèces, a enregistré une augmentation du nombre de visiteurs depuis son ouverture en juillet 2017 de 610.000 à 1,2 million de visiteurs en 2018 et 1,5 million l'année dernière.

B. M

Mostaganem: Début du 3e festival national de la poésie des jeunes

Le troisième festival national de la poésie des jeunes a débuté jeudi à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem avec la participation de plus de 70 poètes de 25 wilayas du pays, a-t-on appris des organisateurs. Les participants se disputent le titre du meilleur poète en trois genres, à savoir la

poésie arabe classique, le melhoun (en dialecte) et la poésie amazighe. Le thème des poèmes doit aborder l'unité nationale, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports, Ramdane Benloulou. En marge de cette manifestation de quatre jours se tiendra une troisième conférence nationale de la poésie des jeunes

qui sera axée cette année sur l'unité nationale dans la poésie algérienne avec la participation d'universitaires et de chercheurs. Le festival s'ajoute aux activités qui seront organisées au camp de jeunes de Salamandre, dont notamment trois soirées artistiques en genres andalou, chaabi et aïssaoui, a-t-on fait savoir. Pour rap-

pel, les titres de l'édition du festival en 2018 ont été remportés par Djamel-Eddine Wahdi de Sétif (poésie classique), Ali Anoun d'Oum El -Bouaghi (poésie amazighe) et le poète Abdellah Zoubeydi de Biskra en melhoun. Organisé par la direction de la jeunesse et des sports de Mostaganem en coordination avec la ligue

de wilaya des activités culturelles et scientifiques de jeunes "W'iam", le festival vise à détecter des talents dans le domaine poétique et littéraire, à encourager les jeunes poètes en herbe, à développer leurs dons et à raviver le goût artistique dans les domaines de la poésie classique, populaire et amazighe, selon les organisateurs.

Buteur en Coupe de France face à Lyon : Ounas retrouve la plénitude de ses moyens à Nice

Absent des rangs de la sélection algérienne depuis la précédente CAN pour blessures à répétition et manque de compétition, Adam Ounas est bien parti pour retrouver sa place parmi les verts dès le mois de mars prochain et qui coïncidera avec la double confrontation contre le Zimbabwe dans le cadre des qualifications pour la CAN de 2021 prévue au Cameroun. En effet, Ounas s'est illustré par une superbe prestation jeudi soir avec son club l'OGC Nice face à l'O Lyon dans le cadre de la coupe de France. Il a conclu sa belle copie par un super but, lui ayant permis de prendre l'une des meilleures notes du match. Mais à l'arrivée, son équipe s'est inclinée sur le score de deux buts à un, synonyme d'une élimination, de surcroît, à domicile, dans un match qui a vu la participation également de son compatriote et coéquipier en équipe nationale, Hicham Boudaoui. Ce dernier a rendu une prestation tout juste moyenne comme l'atteste la note de 6 sur 10 qu'il a pris à l'issue d'une partie qui a vu aussi le franco algérien de Lyon, Hossam Aouar se distinguer en signant l'invitation des deux buts des siens. Pour revenir à Ounas, qui avait ébloui plus d'un lors de la CAN parvenant à inscrire trois buts en dépit d'un temps de jeu réduit, il faut dire que son retour à son meilleur niveau est venu pour relancer davantage la concurrence au niveau du secteur offensif. L'entraîneur national, Djamel Belmadi, aura sûrement du mal à choisir entre ses attaquants de couloir, surtout en présence des joueurs comme Delors, Soudani et Berrahma, pour ne citer que ceux là, qui sont en pleine forme. En tout cas, Belmadi serait certainement très content aujourd'hui de constater qu'Ounas, qu'il admire trop et lui fait confiance même lorsqu'il traversait des moments difficiles à Naples, est en train de retrouver la plénitude de ses moyens qui lui permettent de postuler à nouveau à une place dans l'effectif des Fennecs, lui qui est considéré comme la future star de l'équipe nationale.



Krylia Sovetov Samara Zeffane engagé

Le défenseur international algérien Mehdi Zeffane, s'est engagé jeudi soir avec la formation russe de Krylia Sovetov Samara (Div.1), a annoncé la direction du club. Libre depuis la fin de son contrat avec Rennes, en juin dernier, Zeffane (27 ans) s'est engagé jusqu'au 31 décembre 2021 avec le club russe, actuel 15e et avant-dernier au classement du championnat Russe (18 points). Zeffane n'avait pas trouvé un point de chute depuis la fin de son bail avec le club breton avec lequel il a remporté la Coupe de France, suivie trois mois plus tard par la CAN-2019 décrochée avec l'équipe nationale en Egypte.

USMA Benchaâ prêté au CS Sfaxien

L'attaquant de l'USM Alger Zakaria Benchaâ a été prêté jusqu'à la fin de la saison, avec option d'achat, au CS Sfaxien (Ligue 1 tunisienne), a annoncé jeudi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officiel Facebook. "Benchaâ a été prêté jusqu'en 30 juin 2020 avec option d'achat de son contrat à partir du 1er juillet prochain", écrit le club algérois dans un communiqué. L'attaquant de 23 ans s'était engagé avec l'USMA en 2018 pour un contrat de trois ans. Le joueur formé au MC Oran avait eu une courte expérience en France puis en Russie, avant de rentrer au pays. L'exode des joueurs algériens vers le championnat tunisienne est en train de prendre de l'ampleur cet hiver. Avant Benchaâ, deux joueurs ont officialisé cette semaine leur transfert en championnat tunisien : le milieu de terrain Dadi El-Hocine Mouaki (NA Hussein-Dey) et le défenseur Ryad Kenniche (sans club) qui se sont engagés respectivement avec l'ES Sahel et l'US Tataouine. Auparavant, les deux sociétaires du NAHD l'attaquant Redouane Zerdoum et le défenseur Mohamed Amine Tougaï ont rallié respectivement l'ES Sahel et l'ES Tunis, double détenteur de la Ligue des champions d'Afrique. L'ancien ailier de l'USM Alger Abderrahmane Meziane a décidé également de tenter une expérience en Tunisie cet hiver avec l'EST, après avoir porté le maillot du club émirati d'Al-Aïn lors de la première partie de la saison. Les clubs tunisiens ont mis à profit la loi établie par l'Union nord-africaine de football (le championnat tunisien ne considère plus les joueurs de la zone comme des étrangers), pour faire leur marché hivernal en Algérie.

Mercato Le départ de Khacef à Bordeaux lié au transfert de Poundjé

Le transfert du défenseur international espoir du NA Hussein-Dey Naoufel Khacef aux Girondins de Bordeaux (Ligue 1/France) est tributaire du départ du Franco-Camerounais Maxime Poundjé, convoité en Championship (Div.2 anglaise), rapporte jeudi le magazine France Football. "Pisté par Rennes l'été dernier, Khacef intéresse les Girondins de Bordeaux en cas de départ de Maxime Poundjé lors de ce mercato d'hiver. Le Franco-Camerounais de 27 ans, apparu à deux reprises, aurait des touches concrètes en Championship", écrit FF.Khacef (22 ans) est lié par un contrat avec le Nasria jusqu'en 2021. Il s'était mis en évidence lors de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine la saison dernière. La saignée n'est pas prête de s'arrêter dans l'effectif du NAHD cet hiver, au grand dam des supporters alors que leur équipe est en position de premier relégable au terme de la phase aller du championnat (15e, 15 pts). Alors que Khacef pourrait être transféré dans les prochaines heures en France, le Nasria a enregistré auparavant le départ de trois joueurs : Dadi El-Hocine Mouaki et Redouane Zerdoum à l'ES Sahel (Tunisie) ainsi que Mohamed Amine Tougaï à l'ES Tunis, double détenteur de la Ligue des champions d'Afrique.



Ligue des champions d'Afrique L'USMA et la JSK pour les honneurs



Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, l'USM Alger et la JS Kabylie, éliminés, aborderont la 6e et dernière journée de la phase de poules, samedi, avec l'intention de quitter la compétition avec les honneurs en s'imposant pour leur ultime sortie. Engagée dans le groupe C, l'USM Alger (4e, 2 pts), qui reste sur une défaite sans gloire au Maroc face au WA Casablanca (3-1), accueillera les Angolais de Petro Atlético, également éliminés (3es, 3 pts), au stade du 20-Août-1955 (14h00), dans un match sans enjeu pour les deux formations. Le club algérois, toujours à la recherche de sa première victoire dans cette phase de poules, espère terminer sur une bonne note à la troisième place, derrière les deux premiers Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et le WA Casablanca, qualifiés, qui s'affronteront au stade Loftus Versfeld de Pretoria pour la tête du groupe. Confronté à une crise financière sans précédent depuis l'intersaison, le champion d'Algérie sortant sera privé du milieu défensif Abderrahim Hamra, suspendu, et de l'attaquant Zakaria Benchaâ, blessé et prêté au CS Sfaxien (Ligue 1 tunisienne). Si la mission de l'USMA sera, a priori, dans ses cordes, celle de la JS Kabylie (4e, 4

pts), versée dans le groupe D, sera plus difficile devant son public de Tizi-Ouzou, puisque l'adversaire du jour n'est autre que le leader du groupe et double détenteur du trophée, l'ES Tunis (11 pts), renforcé par sa légion de joueurs algériens et qualifié pour les quarts de finale avant cette ultime journée. Sèchement battu lors de la précédente journée à Kinshasa par l'AS Vita Club (4-1), synonyme d'élimination, le club kabyle est appelé à se remettre en question et à se racheter face à l'Espérance dans un derby indécis et équilibré. Même si le match sera sans enjeu pour les "Canaris" sur le plan comptable, il est en revanche important pour le nouvel entraîneur tunisien Yamen Zelfani pour l'entame de son travail, lui qui doit remobiliser ses troupes. L'ancien coach de Dhofar (Oman) s'est engagé cette semaine pour trois saisons, en remplacement du Français Hubert Velud. Il sera présent en tribune pour assister au premier match de sa nouvelle formation. Dans l'autre rencontre de cette poule, les Marocains du Raja Casablanca (2es, 8 pts), qualifiés en compagnie de l'EST, accueilleront les Congolais de l'AS Vita Club (3es, 4 pts), éliminés à l'instar de la JSK.

Bessa N

FC Dijon L'arrivée de Yassine Benzia officialisée



Le FC Dijon a officialisé jeudi l'arrivée de l'attaquant international algérien Yassine Benzia pour un contrat de trois ans et demi, indique le club bourguignon sur son site officiel. Benzia (25 ans), formé à Lyon, retrouve le Championnat qui l'a révélé après deux prêts non concluants à Fenerbahçe, en Turquie, puis à l'Olympiakos, en Super Ligue grecque. Le président du club de Dijon, Olivier Del-

court n'a pas tari d'éloges concernant sa nouvelle recrue. «C'est un joueur que l'on suit depuis longtemps. Malgré son jeune âge, il possède beaucoup d'expérience. De par ses nombreuses qualités, il contribuera à aider le club à atteindre ses objectifs», a déclaré le dirigeant du DFCO. Pour rappel, Dijon occupe actuellement la 17e place au classement de Ligue 1, avec trois points d'avance sur le barragiste.

AS Monaco L'Inter entre en piste avant la fin du mercato pour Slimani

De très nombreux clubs européens semblent se positionner pour obtenir les services de l'attaquant algérien Islam Slimani, le dernier d'entre eux est l'Inter de Milan. En effet les nerrazzuri qui jouent les premiers rôles en Série A et qui possède des attaquants de grande qualité à l'image de Lukaku ou encore Alexis Sanchez, veulent renforcer leur effectif après le départ de Politano au Napoli. L'Inter qui joue le titre à la Juventus en compagnie de la Lazio, est toujours qualifié en Coupe d'Italie et en

Europa League. Le dossier Slimani a été activé après l'échec du transfert du français Olivier Giroud de Chelsea. Alors qu'il reste moins de 24 heures avant la fermeture du mercato, ce qui pourrait faciliter le transfert de l'Algérien dans l'équipe d'Antonio Conte, c'est que Slimani a le même agent que lui ainsi que de trois joueurs de l'Inter, à savoir Romelu Lukaku, Kwadwo Asamoah et Antonio Candreva, tous représentés par Federico Pastorello qui est établi à Monaco.

Championnat national de judo (cadets) : Participation record

Les compétitions du championnat national de judo (cadets) ont débuté jeudi à Sétif avec une participation record de 875 athlètes ce qui présage un "avenir prometteur" à cette discipline, a déclaré jeudi le directeur technique adjoint de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Abdelkrim Nabil Amalou. Cette compétition, organisée à la salle Abdelaziz Barchi de la cité 1006 logements de Sétif par la FAJ, en collaboration avec la ligue locale de la discipline et la direction de la jeunesse et sports (DJS) se déroulera sur 3 jours, a précisé le même technicien, ajoutant que le nombre de 875 athlètes participant à cette compétition, dont 438 femmes, constitue une "première et un bon indice pour l'avenir de ce sport". Selon la même source, l'engouement des jeunes constitue une occasion à saisir pour développer les talents et favoriser les chances de découverte de compétences pour la direction technique et les entraîneurs des équipes nationales (femmes et hommes), Hocine Temmar et Mourad Mekah, présents à cette compétition pour sélectionner les lauréats susceptibles de porter les couleurs nationales. Dés athlètes représentant la communauté algérienne établie en France ont pris part à cette compétition qui a été marquée durant sa première journée d'un "niveau acceptable", selon les organisateurs.



Première étape de la 2ème manche de la Coupe d'Algérie de cyclisme : Domination des cyclistes du GS Pétroliers

Les coureurs du GS Pétroliers (Alger) ont dominé jeudi la première étape du tour cycliste de Tébessa comptant pour la 2ème manche de la Coupe d'Algérie 2020 de cyclisme. Chez les seniors, Abderrahouf Bengayou du GS Pétroliers a remporté la première place suivi respectivement d'Ayoub Sehiri et Zineddine Kerar du même club. Organisée par la fédération algérienne de cyclisme (FAC) de concert avec l'association Crispine de cyclisme et la direction de la jeunesse et sports, la course a mis en lice 61 coureurs de 17 clubs représentants 11 wilayas dont Alger, Constantine, Ain Temouchent, Sétif et Biskra. Le parcours de 124 km a débuté du chef-lieu de wilaya jusqu'à la commune de Kouif en passant par Bekkaria, Boulhaf Eddir, Morsott, Boukhadra, Meridj et Ain Zerga. Concernant la catégorie des cadets, la première place est revenue à Zaki Boudar du club El Majd de Blida talonné par Hamza Amari du GS Pétroliers puis par Mohamed Redouane de l'Union sportive El Kantara (Biskra). La compétition s'est déroulée dans des conditions d'organisation "excellentes" et sur un "bon parcours" qui ont permis la réalisation de bons chronos, a estimé le vice-président de la FAC, Abbas Fertous. Les coureurs parcourront, demain (vendredi) 100 km à partir du chef-lieu de wilaya vers la commune d'El Hammamet en passant par Bir Mokadem, Griguer et Chrèa.



Aviron (Mondiaux indoor 2020) Sid Ali Boudina en préparation à Paris

Le rameur algérien Sid Ali Boudina a entamé un stage de préparation au CREPS de Paris, en prévision des Championnats du monde indoor, prévus du 6 au 9 février prochains dans la capitale française. Boudina sera rejoint à partir du 9 février, par son coéquipier Kamel Ait Daoud, indique le CREPS sur son site officiel. Les rameurs algériens Sid Ali Boudina et Kamel Ait Daoud avaient validé leur billet pour les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, en remportant l'épreuve du 2000 skiff (messieurs) en deux de couple poids légers, du Tournoi de qualification olympique, disputé en octobre 2019 au Lac de Tunis. Rappelons que Sid Ali Boudina avait pris part aux derniers JO-2016 disputés à Rio de Janeiro dans l'épreuve individuelle. Il avait atteint les quarts de finale (skiff).

COA Lancement "prochain" du skateboard et breakdance en Algérie

Deux nouvelles disciplines sportives, le skateboard et le breakdance seront lancées "prochainement", a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA) à l'issue de la réunion de son Comité exécutif. Ces deux disciplines désormais inscrites au programme des Jeux Olympiques, attirent de plus en plus de jeunes de la nouvelle génération. Il existe diverses théories sur les origines du skateboard mais il est largement admis que ce sport est apparu dans les années 1940 lorsque des surfeurs ont fixé des roulettes sur des planches pour imiter la pratique du surf quand il n'y avait pas de vagues. Un skateboard est utilisé comme moyen de déplacement ou pour réaliser des figures acrobatiques (tricks), le plus souvent en environnement urbain, ou dans des espaces spécialement aménagés (skateparks). Le skateboard est aussi la pratique de cet objet, généralement considérée comme un sport, une activité récréative, une forme artistique ou un moyen de transport. Les pratiquants sont appelés "skateurs" ou "riders", et le verbe skater signifie "pratiquer le skateboard". Le breakdance, également appelé break dance, break, breaking, breakdancing, b-boying (terme privilégié aux Etats-Unis) est un style de danse développé à New York dans les années 1960, caractérisé par ses mouvements de corps saccadés, son aspect acrobatique et ses figures au sol. Un danseur de breakdance est appelé breakdancer, Bboy ou b-boy (pour un homme), Bgirl ou b-girl (pour une femme). Bien qu'on pense qu'il est né aux Etats-Unis, des archives montrent qu'une forme de breakdance était dansée en Afrique, plus exactement à Kaduna, au Nigeria, en 1959.

Fédération algérienne de rugby : Benhacen indécis sur un nouveau mandat à la tête de l'instance



Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Benhacen, n'a pas écarté, jeudi, l'idée de renoncer à briguer un second mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, à une année de la tenue de l'assemblée générale électorale. Le premier responsable de la FAR, a laissé entendre, dans un entretien, qu'il pourrait quitter son poste dès l'expiration en 2021, de son actuel mandat à la présidence de la Fédération algérienne de rugby qu'il a lancée en 2016 avec son équipe à lui. "J'accomplis actuellement la dernière année de mon mandat olympique... à vrai dire, je suis en phase de réflexion au sujet d'une nouvelle candidature, ou pas, à la tête de l'instance. L'idée de renoncer à faire partie de l'équipe dirigeante n'est pas à écarter", a-t-il fait savoir. Benhacen a indiqué qu'il a dû suivre, depuis 2007, un processus "long et pénible" pour jeter les bases de la pratique du rugby en Algérie, ponctué en 2016 par la mise sur pied de la Fédération algérienne de la discipline. "J'active sur le terrain depuis 2007, lorsque j'ai créé le club oranais de rugby. Maintenant, je commence à ressentir l'épuisement et je désire, plus ou moins, me consacrer à ma vie familiale et à mes enfants". Pour l'heure, je ne veux pas trop parler de l'avenir. Je préfère me focaliser sur le présent et voir après", a-t-il dit. Par ailleurs, le président de la FAR a indiqué que son instance s'emploie actuellement à donner une nouvelle dimension au rugby féminin algérien, et ce à travers l'organisation de la première rencontre, dans l'histoire de l'Algérie, pour la sélection nationale féminine (seniors) composée de 15 joueuses. "La sélection féminine algérienne seniors jouera son premier match face à la Tunisie le 28 mars prochain à Tunis. A travers cette rencontre, nous

comptons donner la meilleure image de l'Algérie sur le double plan, africain et international", précisant que cela va donner "une impulsion" au rugby féminin. La sélection féminine algérienne a effectué un premier stage de préparation en août dernier en Algérie, et un deuxième à Avignon en France en décembre dernier. Un amalgame de joueuses locales et professionnelles compose l'équipe algérienne. Concernant l'amélioration de la gestion au sein de l'instance fédérale, Sofiane Benhacen a indiqué que son bureau accorde une grande importance au volet "médias et communication" afin de faire connaître davantage la discipline rugby, et faire connaître le travail qu'entreprend la Fédération au niveau des clubs et des sélections. "Nous avons lancé, ces dernières jours, notre site web www.dzrugby.com contenant toutes les informations relatives à la Fédération, les compétitions nationales, ainsi que les stages de préparation des différentes sélections nationales. Cela, en plus de notre chaîne youtube DZ Rugby TV. L'objectif est d'être le plus près possible de nos athlètes et de nos fans." Le président de la FAR a fait savoir, par ailleurs, que son instance "continue à doter les clubs locaux en matériel pédagogique dans le cadre de sa stratégie de soutien aux clubs", entamée depuis le lancement de la Fédération. "Durant les deux premières années, nous avons axé notre travail sur la formation, ensuite en 2019 nous avons tablé sur le développement. L'année 2020 par contre, est celle de la compétition et du renforcement du rôle des clubs", a-t-il conclu. L'instance fédérale avait renouvelé mercredi son partenariat avec la banque française Société Générale, représentée par le président de son conseil d'administration, Eric Wormser.

Bilal C

Championnat national universitaire de jeux d'échecs à Constantine : Haythème Amrani remporte la 5ème édition

Haythème Amrani de l'université Larbi Tebessi a remporté jeudi la finale de la 5e édition du championnat national universitaire de jeux d'échecs organisée à l'université Salah Boubnider (Constantine 3). Amrani qui s'est adjugé le titre pour la deuxième fois consécutive, s'est imposé face à Hachlamoune Amdjed de l'université hôte après avoir récolté 7 points lors d'une partie qui a duré plus d'une demi-heure. La seconde place au classement de cette compétition est revenue à Narimane Bekkouche de l'université des Frères Mentouri (Constantine 1) qui a eu le dernier mot face à Bendib Islam de l'université Larbi Tebessi de Tébessa. Cette deuxième journée de championnat de jeux d'échecs, ponctuée par plusieurs animations et activités intellectuelles, a vu la remise des prix aux vainqueurs lors de la cérémonie de clôture au cours de laquelle

un hommage a été rendu à l'internationale algérienne de jeux d'échecs Amina Omezioud de Constantine, championne arabe. S'exprimant lors de la clôture de ce championnat, le président de la conférence régionale des universités de l'Est du pays, Mohamed El hadi Latreche, a mis en exergue l'importance des sports universitaires, notamment celui des jeux d'échecs dans la formation des élites qui pourront représenter l'Algérie dans les grandes compétitions. De son côté, l'arbitre international Adlène Nesla a affirmé que le niveau de compétition est "très appréciable avec une finale marquée par un duel très rude". Pour rappel, pas moins de 104 étudiants issus des différents instituts, écoles supérieures et universités du pays ont pris part à la 5ème édition du championnat national universitaire de jeux d'échecs lancée mercredi à l'université Abdelhamid Mehri.

Devenir adulte entraîne une baisse d'activité physique

Cette transition, au sortir de l'adolescence vers l'âge adulte, serait une période délicate, un cap important pour les jeunes lorsqu'ils s'engagent dans un parcours d'études longues ou décrochent un premier emploi et entrent dans la vie active. Ces nouveaux statuts ne sont pas sans conséquence, ils entraîneraient une baisse d'activité physique et favoriseraient par conséquent la prise de poids, selon deux méta-analyses. L'entrée dans l'âge adulte correspond souvent à des phases de transition importantes : par exemple, le fait de quitter le lycée une fois son baccalauréat en poche et de s'engager dans des études supérieures ou d'entrer dans le vaste monde du travail. Mais ces changements ne seraient pas sans effet sur notre santé physique, préven-

nent des chercheurs de l'université de Cambridge (Angleterre), auteurs d'une méta-analyse réunissant 19 études observationnelles longitudinales et recueillies à partir de six bases de données numériques différentes. Les travaux analysés portaient sur l'adiposité (excès de graisses dans l'organisme), le régime alimentaire et l'activité physique pendant ces étapes importantes de vie de jeunes de 15 à 35 ans (premier emploi, études, naissance d'enfants, etc). Les travaux ont été menés au Centre de recherche sur l'alimentation et l'activité physique (Cedar) de Cambridge.

Un premier emploi ou des études longues favorisent la prise de poids

L'entrée dans le monde du travail entraînerait une baisse de l'activité physique (modérée ou intense) moyenne de sept minutes par jour. Cette diminution semble plus importante chez les hommes que chez les femmes (16,4 minutes contre 6,7 minutes par jour). Ce changement serait encore plus important chez les étudiants inscrits à l'université, pour qui le niveau global d'activité physique quotidienne diminue de 11,4 minutes. Plusieurs études antérieures ont, par ailleurs, mentionné une prise de poids accrue à la fin du lycée ou au terme des études universitaires. « Les enfants et adolescents évoluent dans un environnement relativement protégé, avec une alimentation saine et une incitation à l'exercice au sein des écoles, mais cette donnée suggère que les pressions de



l'université, de l'emploi et de la garde d'enfants conduisent à des changements de comportement qui

sont susceptibles d'être mauvais pour la santé à long terme ».

B.MERIE

La maladie de Parkinson pourrait apparaître avant la naissance

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative qui touche essentiellement les personnes âgées de plus de 70 ans. Néanmoins, certains patients la contractent plus jeunes. Des recherches américaines suggèrent que l'altération des neurones, pour la forme précoce, commencerait à un stade embryonnaire, bien avant la naissance. La maladie de Parkinson est une affection chronique à évolution lente caractérisée par des troubles moteurs (tremblements, rigidité musculaire, etc). Chez ces patients, les neurones fabriquant la dopamine -- un neurotransmetteur qui aide à la coordination des mouvements --, sont défectueux ou meurent précocement. Une étude, menée par un hôpital, suggère que les personnes qui contractent la maladie avant 50 ans auraient une altération des neurones très précoce jusqu'alors inconnue. Grâce à une technique de biologie cellulaire, les chercheurs ont

remonté le temps jusqu'à la formation des premiers neurones dans l'embryon.

Deux anomalies neuronales identifiées dans la forme précoce de la maladie de Parkinson

Les scientifiques ont induit des cellules souches pluripotentes (appelées iPSC) à partir de cellules sanguines des patients atteints d'une maladie de Parkinson précoce. Ils ont différencié ces cellules pour les faire retourner à leur stade de cellules souches embryonnaires. Ainsi, ces cellules issues du patient peuvent reformer n'importe quel type cellulaire, tout en ayant le même patrimoine génétique. Dans le cas présent, les scientifiques ont produit des neurones producteurs de dopamine et ont observé leur évolution. « Notre technique nous a ouvert une fenêtre sur le passé pour voir comment les neurones à dopamine fonctionnaient au tout début

de la vie du patient » explique le docteur Clive Svendsen, responsable de l'étude. Cela a conduit à l'identification de deux anomalies chez les patients atteints de la forme précoce de la maladie de Parkinson. La première est l'accumulation d'une protéine, l'alpha-synucléine (ou corps de Lewy), typique de cette maladie. La deuxième est une mauvaise fonction des lysosomes, des structures cellulaires « poubelles » qui contiennent les déchets cellulaires. Ces deux anomalies combinées altèrent les neurones et augmentent leur mortalité. Pour le moment, elles n'ont été qu'observées dans une culture cellulaire in vitro, et non dans un embryon naturel. « Il apparaît que les neurones à dopamine de ces patients ne gèrent pas correctement les dépôts d'alpha-synucléine sur une période de 20 à 30 ans, causant l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson », souligne Clive Svendsen.

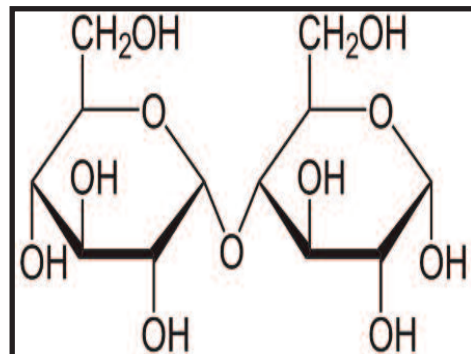
Maltose

Le maltose est un disaccharide formé par la combinaison de deux molécules de glucose et de formule $C_{12}H_{22}O_{11}$. Contrairement aux autres disaccharides (lactose et saccharose), ils abondent à l'état naturel. On le trouve principalement dans le malt (d'où son nom) ou résulte de l'hydrolyse enzymatique de l'amidon qui se produit lors de la germination. Le maltose est très nourrissant pour la levure, de sorte qu'il est utilisé pour le brassage de la bière ou du whisky mais aussi pour la fermentation lors de la fabrication du pain.

Où trouve-t-on du maltose ?

Le maltose s'obtient aussi par dextrinisation, un procédé qui consiste à chauffer l'amidon

pour lui donner davantage de digestibilité et de solubilité. On trouve ainsi du sirop de maltose dans de nombreux plats industriels (confiseries, biscuits, pâtes à tarte, barres de céréales, chapelure, chocolat en poudre, laits infantiles, fritures, ketchup...). Le maltose n'est d'ailleurs pas forcément ajouté mais se forme naturellement lors de la cuisson des aliments. Du fait de son pouvoir sucrant supérieur à celui du glucose et de son index glycémique élevé (105), le maltose est aussi fréquemment utilisé dans les boissons énergétiques pour sportifs. Lors de la digestion, le maltose est scindé en deux molécules de glucose au niveau du pancréas par une enzyme appelée maltase. Le maltose est un sucre rapidement assimilé par l'organisme.



Comme tous les sucres rapides, il convient donc de limiter sa consommation même s'il ne présente aucun danger en soi.

Noix de cajou

La noix de cajou est le fruit de l'anacardier (*Anacardium occidentale*), un arbre tropical atteignant 6 à 15 m de haut et à la cime évasée. Attention : il n'a rien à voir avec l'acajou, arbre également tropical dont le bois rougeâtre est très recherché.

Histoire et origine de la noix de cajou

Le terme « cajou » vient du mot aca-iu des tribus guaranis du nord-est du Brésil. Le fruit est un akène oléagineux, c'est-à-dire un fruit riche en lipides, dur et qui ne s'ouvre pas spontanément à maturité (comme les pistaches).

On consomme l'amande, protégée dans une enveloppe coriace, grillée et salée.

Propriétés et bienfaits de la noix de cajou

La noix de cajou cumule les vertus santé :

-Action hypocholestérolémiante : une portion de 35 g de noix de cajou apporte 16,1 g de lipides, dont 9,5 g de mono-insaturés. Selon une étude, ces acides gras provoquent une diminution du cholestérol total et du LDL (le « mauvais » cholestérol qui se dépose), sans réduire le HDL (« bon » cholestérol circulant).



-Apport de minéraux : la noix de cajou est une bonne source de minéraux. Une portion de 100 g apporte 50 % des apports journaliers recommandés (AJR) en magnésium, 50 % des AJR en phosphore, 10 % des AJR en cuivre... Ces minéraux interviennent dans l'influx nerveux, le métabolisme des graisses et

la synthèse de l'hémoglobine.

La capacité antioxydante de la noix de cajou a été constatée in vitro mais reste très modérée (bien plus faible que la noix par exemple). Cette résistance au stress oxydatif est essentiellement due à la vitamine E qui se trouve sous forme de gamma-tocophérol.

Stress post-traumatique

L'état de stress post-traumatique, ou trouble de stress post-traumatique, est une pathologie qui apparaît après un événement traumatisant comme : un attentat, un contexte de mort, une agression, une blessure grave, un accident, une catastrophe naturelle, la mort d'un proche, la lutte contre une maladie grave, des scènes de guerre... Après les sentiments de peur, d'horreur, au moment de l'événement traumatique, d'autres symptômes peuvent apparaître dans les mois suivants. Les symptômes d'un stress post-traumatique sont :

- les reviviscences : le patient revit en partie l'événement. Cela peut se traduire par des souvenirs envahissants, des cauchemars, des flash-backs... Un facteur déclenchant peut en être à l'origine, comme une photo,
- l'évitement : le patient évite les personnes, lieux, objets, qui pourraient lui rappeler l'événement traumatique,
- des troubles cognitifs : problèmes de mémoire, de concentration,
- des troubles du sommeil,
- des problèmes émotionnels : des émotions négatives (tristesse, peur, horreur, culpabilité...), perte d'intérêt pour les activités du quotidien, difficulté à éprouver des sentiments positifs, hypervigilance, irritabilité...

La prise en charge des troubles du stress post-traumatique

Beaucoup de personnes vivent un événement traumatisant à un moment donné de leur vie. Certaines s'en remettent seules et ne développent pas de trouble de stress post-traumatique. Mais si les symptômes persistent pendant plus d'un mois, le patient doit être pris en charge car il peut y avoir des conséquences graves, comme une dépression, la consommation et la dépendance à des substances. Le traitement de première intention est la psychothérapie qui peut prendre différentes formes : thérapie cognitive et comportementale, hypnose... Si la psychothérapie ne donne pas de résultats suffisants, un traitement médicamenteux peut être envisagé, à base d'antidépresseurs, d'anxiolytiques. De manière générale, les patients souffrant de trouble de stress post-traumatique doivent être encadrés par des personnes de confiance et éviter l'isolement.

B.MERIE

Tamanrasset

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, jeudi, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6ème Région Militaire. Il s'agit du dénommé +Mansouri El Tayeb+, dit +Tarek+, qui activait au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel", a précisé la même source. "Ces résultats réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'ANP pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national", a ajouté le communiqué.

Relizane:

Saisie de 20 tonnes de ciment et 260 quintaux de fer à Yellel

Les éléments de la gendarmerie nationale dans la commune de Yellel (Relizane) ont durant la semaine en cours, saisi 20 tonnes de ciment et 261 quintaux de fer pour défaut de facturation, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. La même source a indiqué que cette quantité de ciment et de fer a été saisie dans deux opérations distinctes dans le cadre de la lutte contre le crime économique à travers la wilaya. La première opération a eu lieu au niveau de la route nationale (RN 4) dans la commune de Yellel, lorsque la police routière a intercepté un semi-remorque à son bord 261 quintaux de fer. La deuxième a été réalisée lors d'un barrage de contrôle dressé au niveau de l'échangeur de l'autoroute est-ouest à Yellel. La fouille d'un tracteur à remorque a permis la découverte de 20 tonnes de ciment, a-t-on fait savoir. Les produits ont été saisis et une procédure judiciaire a été engagée contre les propriétaires des marchandises saisies pour infraction de défaut de facturation.

Accidents de la circulation : 6 morts et 25 blessés en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et vingt-cinq (25) autres ont été blessées dans neuf accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi jeudi par la Protection civile. Par ailleurs, une personne est décédée asphyxiée par le monoxyde de carbone Co émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de son domicile à Boumerdes, tandis que dix-sept autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone ont été secourues par les éléments de la Protection civile à Alger, Blida, Relizane et Khenchela. D'autre part, une femme est décédée suite à l'effondrement du toit d'une habitation vétuste composée à Constantine, tandis qu'à Blida une personne est décédée et deux autres ont été blessées suite au glissement d'un terrain au cours des travaux de creusement au niveau de la commune d'El-Soumaa, précisait la même source.

Alger

Un terroriste, candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze capturé

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a capturé, le 29 janvier 2020, dans la commune de Birtouta à Alger/1eRM, le terroriste recherché "R. Bachir". Ce dernier était candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze visant les marches pacifiques dans le centre de la capitale, en utilisant une ceinture explosive. Par ailleurs, et "dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Ain-Sefra, wilaya de Nâama/2eRM, deux (2) narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé d'une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et quatre-vingt-six (86) kilogrammes". "Ces opérations viennent s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain et confirment la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP et les différents services de sécurité, à préserver la sécurité du territoire national, et à déjouer toute tentative de porter atteinte à la stabilité du pays".

Oran

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules saisis de 38 véhicules

Un réseau de trafic international de véhicules vient d'être démantelé par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran, dans une opération soldée par la saisie de 38 véhicules et l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. Repéré par une brigade spécialisée dans la lutte contre le trafic de vol des véhicules, ce réseau a été mis hors état de nuire après une enquête qui a duré près d'une année, a-t-on indiqué, notant que les membres du réseau sont impliqués également dans le faux et usage de faux des documents administratifs et la mise en circulation de véhicules aux caractéristiques non conformes. Les deux personnes arrêtées, âgées de 49 et 50 ans, sont aussi poursuivies pour utilisation abusive de fonction et d'avoir trafiqué les systèmes de traitement automatiques des données, a précisé la même source, ajoutant que les deux individus sont des repris de justice faisant déjà l'objet de mandats d'arrêt. L'enquête a été déclenchée après l'arrestation d'un individu dans une affaire de faux et usage de faux, présenté en suite devant la justice. Il s'agit d'un employé du service des cartes grises relevant d'une délégation communale de la commune d'Oran, activant au sein d'une organisation criminelle organisée. Cet individu introduisait les données des véhicules sur le système sans l'existence des dossiers de véhicules, a fait savoir la même source. Dans le cadre de cette enquête, plus de 35 extensions de compétence ont été délivrées par la justice aux enquêteurs pour poursuivre leurs investigations au niveau de plusieurs wilayas, allant des frontières ouest aux frontières est du pays.

Bechar :

Un mort et quatre blessés suite à une collision entre un bus et un dromadaire

Une (1) personne est morte et quatre (4) autres ont été blessées suite à une collision survenue dans la nuit de mercredi à jeudi entre un bus de transport de voyageurs et un dromadaire près du village de Mechraa Houari Boumediene dans la daïra d'Abadla (plus de 100 km Sud de Bechar), a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus assurant la ligne Bechar-Adrar et un dromadaire, au niveau d'un tronçon de la route nationale RN 6 reliant les deux wilayas sur 561,3 km, a précisé à l'APS le chef de l'unité principale de la PC de Bechar, le capitaine Boufeldja Kadouri. Les services de la Protection civile d'Abadla ont dépêché leurs éléments sur les lieux pour porter secours aux victimes, appuyés par des ambulances, a-t-il signalé. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer avec exactitude les causes à l'origine de cet accident, a-t-on fait savoir.

Alger

Arrestation d'un faussaire à Bouzaréah

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu qui s'adonnait au trafic de faux billets en euro à Bouzaréah, procurés auprès d'un ressortissant étranger, a indiqué, hier un communiqué de ce dispositif de sécurité. L'affaire a été traitée par la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Bouzaréah, suite à une plainte déposée par un jeune homme contre un individu qui lui aurait proposé de l'aider à vendre de faux billets de banque de 50 euros, lui faisant savoir qu'il s'agit de billets contrefaits, ajoutait le communiqué. Un plan bien ficelé élaboré par les services de sûreté a permis de

prendre en filature le prévenu, mais son acolyte a réussi à prendre la fuite, indique la même source, précisant que les éléments de police ont récupéré 12 billets, soit un montant global de 600 euros. Le prévenu a reconnu avoir acheté un montant de 2000 euros en billets contrefaits auprès d'un ressortissant étranger, contre 30 millions de centimes. Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, le prévenu a été présenté près le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive, conclut le document.

Constantine:

14 blessés dans une collision entre deux bus à proximité de la cité Les Mimosas

Quatorze (14) personnes ont été blessées jeudi à Constantine suite à une collision entre deux bus sur la RN 5, à proximité de la cité Les Mimosas, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile. La même source a affirmé que les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Sissaoui Slimane, le poste avancé Abdelmadjid Boumaâza, ceux de Bab El Kantara et Kaddour Boume-

dous sont intervenus en urgence sur les lieux de l'accident qui a fait 14 blessés âgés entre 2 ans et demi et 60 ans. Les premiers secours ont été dispensés sur place par les pompiers avant de procéder à l'évacuation des blessés vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine. Une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

Saisie de 53.000 comprimés psychotropes et arrestation de 10 individus

Les services de la sûreté de la wilaya de Constantine ont saisi 53.000 comprimés psychotropes et procédé à l'arrestation de 10 personnes dans trois opérations distinctes, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source a précisé que les services de sécurité sont parvenus, à travers trois opéra-

tions différentes, à mettre un terme aux activités de dangereux réseaux activant dans le domaine du trafic et vente de substances psychotropes, dont l'un opérait à l'échelle nationale. Il est également souligné que les trois opérations ont permis de saisir d'importantes sommes d'argent représentant le montant des ventes de psychotropes.

Une femme décède suite à l'effondrement d'un toit

L'effondrement, hier, du toit d'une vieille bâtisse à Constantine a provoqué le décès d'une personne. Un drame qui a mis en émoi toute la population de la vieille ville et des Constantinois. Survenu en milieu de journée, aux environs de 12h 40mn, l'effondrement partiel de ce toit à l'étage du rez-de-chaussée d'une bâtisse en R+1, située au 99, rue Keddid Salah, commune de Constantine, a écrasé une femme de

60 ans, qui a perdu la vie sur place, selon un communiqué de la Protection civile. Le décès de la victime a été constaté par le médecin de la Protection civile lors de l'intervention sur les lieux des sapeurs-pompiers de l'unité secondaire 'Sissaoui Slimane' et les centres avancés «Boumaaza Abdelmadjid» et «Kaddour Boumeddous». Le corps de la victime a été transféré à la morgue du CHUC, signale la même source.

Bouira

Un villageois découvert pendu à un olivier

Les éléments de la protection civile de la daïra d'Ain Bessem sont intervenus ce jeudi, pour évacuer le corps sans vie d'un villageois retrouvé pendu à un olivier à l'aide d'une corde, dans le village El Aouakla qui est rattaché administrativement à la commune d'Ain Hadjar qui se situe à une dizaine de kilomètres au cardinal Ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le

villageois qui venait de mettre fin à ses jours par pendaison, était âgé de 35 ans, marié et père de deux enfants. Sa dépouille mortelle a été déposée dans la morgue du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. Les éléments de la gendarmerie territorialement compétents ont ouvert une enquête dans le but d'élucider ce tragique évènement.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

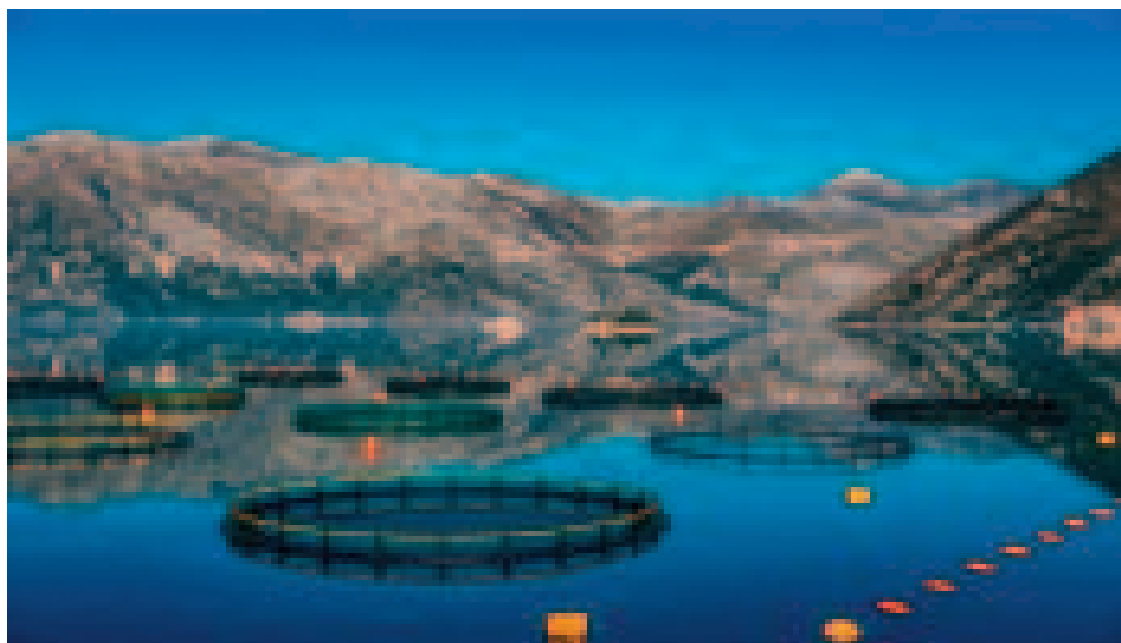
IMPRESSION

SIA

Aquaculture: Examen des moyens de renforcer la coopération entre les Ressources en eau et la Pêche

Les ministres des Ressources en eau, Arezki Berraki et de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi ont fait état, jeudi à Alger, de la volonté de leurs secteurs respectifs de développer des programmes d'aquaculture dans les barrages afin de contribuer au soutien de la production nationale de poissons. Lors d'une réunion de travail regroupant les cadres des deux ministères, MM. Ferroukhi et Berraki ont examiné les moyens de développer le domaine de l'aquaculture continentale et la possibilité de s'orienter vers de nouveaux modes d'élevage, en sus des défis qui pourraient se poser à ce type d'investissements. Cette réunion, ont affirmé les deux ministres vise la cristallisation de programmes et la mise en place d'une feuille de route pour chaque secteur permettant d'avoir une large perspective des modèles et les modalités d'exploitation de différentes ressources pour le développement de la production. M. Berraki a estimé que cette réunion était une occasion pour échanger autour du projet de développement de la pêche continentale au niveau des barrages et retenues d'eau et le renforcement de la coordination entre les deux secteurs afin que les investissements soient pertinents et bien ciblés. Pour ce faire, le ministre a préconisé l'implication des organismes et établissements publics

relevant du secteur dans ces activités à travers des investissements bénéfiques, pouvant constituer des revenus supplémentaires et une solution pour l'amélioration de leur situation financière. Il a assuré, à ce propos, que tous les efforts seront mobilisés pour accompagner ces investissements et garantir un suivi continu à travers la poursuite de la tenue des rencontres entre les cadres des deux secteurs, afin de bénéficier des avis des experts et d'examiner les défis auxquels pourraient faire face ces projets. Le secteur des Ressources en eau compte 81 barrages, d'une capacité globale de 8,274 milliards de m³ d'eau, et 65 petits barrages, d'une capacité de 4361,22 millions m³, ce qui représente une assiette importante aux activités d'aquaculture, a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Ferroukhi a mis en avant le désir de son secteur de développer davantage le partenariat dans ce domaine, en s'orientant vers de nouveaux modes d'élevage dans les barrages. il a souligné, à cet égard, l'importance de la formation et de l'accompagnement technique des opérateurs dans ce domaine ainsi que du développement de ce mode de production qui peut être orienté à l'avenir vers l'exportation et la fabrication d'autres produits dans le cadre des activités de transformation. Le secteur œuvre à élargir l'aquaculture notamment dans les zones sahariennes, permettant la



valorisation des ressources en eau disponibles, le développement des fermes aquacoles et l'exploitation des énergies renouvelables. Les deux parties ont proposé l'élaboration d'études détaillées sur les barrages existant vu qu'ils sont différents en termes de type, de composition d'eau et de caractéristiques naturelles, outre la création d'une filière chargée de la gestion des investissements. Les deux ministres ont évoqué également les aspects juridiques pouvant constituer un obstacle à la concrétisation ou le retardement de plusieurs projets ainsi que l'élaboration d'un

plan de travail pour lever ces obstacles. Selon les données présentées durant la réunion, les activités aquacoles continentales sont réparties sur 26 barrages et 35 opérateurs, dont 9 barrages (12 opérateurs) à l'est du pays, 8 barrages (10 opérateurs) au centre et 9 autres (13 opérateurs) à l'ouest, avec une production de 313,64 tonnes durant 2019.

Le taux de remplissage des barrages est de 63,6 %

Les mêmes données font état d'un taux de remplissage des barrages de 63,6%, dont 50 barrages en si-

tuation "confortable", 20 barrages à plus de 80% et 6 autres à 100%. Vingt-trois (23) barrages sont exploités pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation, 12 pour l'irrigation et 28 pour l'approvisionnement en eau potable uniquement. Pour ce qui est du volume d'eau mobilisé durant 2019, il a atteint 1703,2 millions m³, dont 1123,6 millions m³ en eau potable et 579,6 millions m³ pour l'irrigation. À noter que le nombre des barrages au niveau national est passé de 13 barrages en 1962 à 81 barrages en 2020.

N.I

Coronavirus: Benbouzid inspecte le dispositif de contrôle à l'aéroport international Houari-Boumediene et à l'EHS El-Kettar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a inspecté jeudi le dispositif de contrôle épidémiologique au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene et du service des maladies virales à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies infectieuses El-Hadi Flici (ex-El-Kettar) dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Le ministre a inspecté le dispositif de contrôle mis en place au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene où les passagers de dix (10) vols par jour, notamment en provenance de Dubaï, d'Istanbul, de Doha, du Caire et de Pékin, sont soumis à des caméras thermiques, selon les explications fournies au ministre par le responsable du service de contrôle sanitaire aux frontières, Amirouche Harhad. Il a précisé que toute personne suspectée d'infection par le coronavirus sera évacuée en urgence vers l'EHS El-Kettar. De son côté, Dr. Tayeb Adjerid a ajouté que les voyageurs, notamment ceux en provenance de Chine, sont soumis à un contrôle médical avant leur embarquement pour rejoindre Alger où ils sont également soumis à un contrôle effectué par les services algériens pour s'assurer qu'aucun cas suspect ne figure

parmi eux. Selon lui, la période d'incubation du virus, l'intervalle entre l'infection et l'apparition des symptômes, peut atteindre environ 14 jours. Le ministre s'est rendu, ensuite, à l'EHS des maladies infectieuses El-Hadi Flici (El Kettar) qui accueillera 36 algériens placés en quarantaine, à l'instar de la population et des communautés étrangères de la région de Wuhan en Chine, où est apparu le virus pour la première fois. Dans ce cadre, M. Benbouzid a instruit les responsables de l'hôpital ainsi que le staff médical d'assurer le suivi et le bien-être des algériens rapatriés et de ne pas les priver des visites familiales, tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter la contagion au cas où ces derniers seraient porteurs du virus. Depuis le lancement par le ministère du dispositif de contrôle, toutes les conditions matérielles et humaines ont été prises pour accueillir les étudiants rapatriés de Chine, a fait savoir le directeur de l'EHS El Kettar, M. Bouyoucef. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions pour le rapatriement et la prise en charge des Algériens établies dans la ville chinoise de Wuhan, où est apparu le nouveau coronavirus, rappelle-t-on.

Yasmina Derbal

Travaux publics et Transports Farouk Chiali reçoit l'ambassadeur de Chine et le représentant de l'ambassade de Malaisie

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la Chine et le chargé d'affaires à l'ambassade de Malaisie à Alger, respectivement Li Lianhe et Mohamed Aref Ahmed Taharim, a indiqué le ministère dans un communiqué. La visite des deux diplomates s'inscrit dans le cadre du renforcement et du développement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie, la Chine et la Malaisie dans le domaine des travaux publics, précise le communiqué. Les entretiens

avec l'ambassadeur chinois ont porté sur les principaux éléments de la coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Chine ainsi que les voies et moyens de leur développement. Les deux parties ont passé en revue plusieurs questions d'intérêt commun, a ajouté la même source. Ils ont convenu de la poursuite des efforts à même de concrétiser les aspirations futures au mieux des intérêts communs, saluant les bonnes relations liant les deux pays. Par ailleurs, les entretiens du ministre des Travaux publics avec le diplomate malai-

sien ont porté sur les principaux éléments de la coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Malaisie ainsi que les moyens de leur développement. Les deux parties ont évoqué les questions d'intérêt commun tout en saluant les bonnes relations liant les deux pays. M. Taharim a remis une invitation à M. Chiali de la part de son homologue malaisien pour prendre part à la Conférence internationale de signalisation maritime (IALA) prévue à Kuala Lumpur du 25 au 28 février prochain, conclut la même source. (

Filière céramique Le ministre du Commerce se réunit avec les producteurs

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a rencontré, jeudi, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aissa Bekkai, les producteurs de la filière céramique, et ce dans le cadre de la série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du Secteur, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Les deux ministres ont entendu un exposé présenté par les membres de cette filière sur l'état de la production et le taux de couverture de la demande nationale, ainsi que les résultats des mesures de sauvegarde mises en place par l'Etat pour protéger le produit national, en l'occurrence le Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) mis en œuvre début 2019 et ses répercussions sur le producteur et le consommateur. Assurant que le Gouvernement poursuivra les mesures de sauvegarde et de promotion du produit national, pour peu que le producteur local s'engage à assurer un produit répondant aux normes internationales de qualité et à des prix compétitifs, M. Rezig a mis en garde contre toutes pratiques tendant à monopoliser le marché ou d'augmenter les prix. Le Premier responsable du secteur a également abordé la nouvelle stratégie

adoptée par le secteur du Commerce concernant la mise en place d'un fichier national de chaque produit et opérateur économique, à même de faciliter l'opération de vulgarisation et de promotion du produit national au double plan national et international. Il a appelé, à cette occasion, les opérateurs économiques d'augmenter le volume des investissements, particulièrement, dans les régions du Sud qui sont le prolongement vers l'intérieur du continent africain, un marché prometteur, notamment après l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le ministre a également invité les opérateurs à contacter leurs homologues libyens qui ont demandé à importer les produits de la filière céramique lors de leur participation au Forum d'affaires algéro-libyen, organisé récemment par la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI).



Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Tarification des sachets de lait :

Des enquêtes au niveau de 11 unités de lait pasteurisé dans six wilayas de l'Ouest

La direction régionale du Commerce de Saïda a annoncé l'ouverture d'enquêtes au niveau de 11 unités de production de lait pasteurisé conditionné dans des sachets en plastique, à travers 6 wilayas de l'ouest du pays, pour s'assurer du respect du prix officiel dans les opérations de vente, a-t-on appris de son directeur Hellaili Amar a indiqué que la direction régionale du Commerce a donné des instructions aux 6 directions du commerce de la wilaya qui lui sont rattachées à savoir Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Chlef, Mascara et Relizane pour l'ouverture d'enquêtes au niveau des unités de production (publique et privée) pour vérifier les factures de vente de cette matière et de s'assurer du respect de l'application des prix officiels."Les équipes de contrôle des pratiques commerciales et de la répression des fraudes à travers ces directions, vont ouvrir des enquêtes et établir des procès verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre de toute entreprise de production de lait subventionnée à travers les wilayas en question, qui établit des factures de complaisance.Le directeur régional du Commerce a appelé l'ensemble des responsables des unités de production de lait à veiller au respect des prix officiels tels que consignés dans le décret exécutif n 16-

65- en daté du 16 février 2016, qui stipule que la vente du lait pasteurisé est fixé à 23,20 DA le sachet pour les distributeurs. La même source a indiqué que les services de commerce s'investissent également dans la lutte contre le phénomène de vente conditionnée de lait subventionné à travers les unités de production, en faisant observer que les distributeurs de lait ont la liberté de se procurer ce produit

subventionné par l'Etat. Pour sa part, la direction régionale du Commerce a pris des mesures de précaution pour parer à toute éventualité susceptible de faire obstacle à la disponibilité du lait subventionné, en chargeant les entreprises de production de lait pasteurisé et réglementé à travers les wilayas en question d'assurer le transport du lait et de distribuer à travers les commerces.



Oran :

La présence du poisson lapin signalé sur les côtes de Bousfer

La présence du poisson lapin, toxique et dangereux pour la santé humaine, a été signalée sur les côtes de Bousfer (Oran), a averti la direction de l'Environnement de la wilaya.La directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou a indiqué que la présence de ce poisson, dont la consommation peut être mortelle pour l'être humain, a été confirmée pour la première fois sur les côtes oranaises."Des pêcheurs sont tombés sur ce poisson, qui en plus d'être toxique, est une espèce invasive qui dévore les algues des fonds marins" nécessaires à la survie de nombreuses espèces marines, a-t-elle expliqué, ajoutant que les pêcheurs ont remis un poisson lapin pêché de 2.8 kg à l'association écologique marine Barbarous.Le SG de cette dernière, Amine Chakouri, a indiqué pour sa part que la présence du poisson lapin sur la côte oranaise a été confirmée par des pêcheurs, qui ont remis un spéci-

men à l'association. Le poisson remis à l'association a une longueur de 40 cm et un poids de 2.8 kg. Il a été pêché à la ligne à une profondeur de 30 m au large de Bousfer, a-t-il précisé. Les deux

responsables ont mis en garde les citoyens contre le danger que représente cette espèce pour la vie humaine, appelant les professionnels de la mer à s'abstenir de la pêcher et de la commercialiser.



Santé Soixante enfants souffrant de la paralysie obstétricale du plexus brachial opérés à l'hôpital de Ben Aknoun

Au total soixante (60) enfants souffrant de la paralysie obstétricale du plexus brachial (POPB), issus de différentes wilayas du pays, bénéficient vendredi et samedi d'interventions chirurgicales au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) d'orthopédie de Ben Aknoun (Alger).Soixante (60) enfants souffrant de la paralysie obstétricale du plexus brachial (POPB), issus de différentes wilayas du pays, seront opérés vendredi et samedi à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) d'orthopédie de Ben Aknoun (Alger), en collaboration avec une équipe médicale française, a précisé Dr Fouad Bessa, chirurgien orthopédiste. Le plexus brachial est un plexus nerveux situé à la base du cou et dans la partie postérieure de la région axillaire. Sa principale fonction est l'innervation somatique et autonome des membres supérieurs (bras). La lésion de ces nerfs entraîne des dysfonctionnements dans les mouvements des membres. Depuis 2012, quelque 600 enfants ont été opérés à l'initiative d'une association caritative en France, qui œuvre à mettre en contact les spécialistes algériens et leurs homologues français, a indiqué sa présidente Mme Zhour Nafa.Ces interventions offrent aux médecins algériens l'opportunité d'une formation continue et permettent de réduire les transferts coûteux vers l'étranger, a souligné Mme Nafa.

Mobilis offre la 4G à tous les Algériens

Mobilis est très fier de couvrir toute l'Algérie avec son réseau 4G, et annonce officiellement le lancement commercial de cette technologie sur les wilayas supplémentaires, à compter du samedi 01 Février 2020.En effet, après l'audit de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE) sur les moyens et les capacités techniques de Mobilis, et suite à la satisfaction des obligations minimales de couverture et de qualité de service, Mobilis a été autorisé à couvrir le reste des wilayas du pays. Le déploiement et la

commercialisation de la technologie 4G de Mobilis, toucheront au titre de cette troisième année, les seize (16) wilayas supplémentaires restantes, à savoir: Aïn Temouchent, El Bayadh, Ghardaïa, Guelma, Illizi, Mascara, Médéa, Mila, Naâma, Oum el Bouaghi, Relizane, Saïda, Souk Ahras, Tebessa, Tiaret et Tissemsilt.Mobilis est prêt pour la réussite de ce grand saut technologique et s'engage à participer à la numérisation de l'économie Algérienne et la modernisation des services publics. Mobilis le plus grand réseau 4G en Algérie, avec plus de Dix (10) millions d'abonnés, invite tous les Algériens à rejoindre la plus grande famille 4G en Algérie.

Distinction

L'Algérie lauréate du Prix de l'excellence arabe de la performance culturelle

L'Algérie a décroché mercredi soir au Caire le prix de l'excellence arabe pour la performance culturelle, souligne un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).Cette distinction intervient en guise de "reconnaissance de ses efforts continus pour la réalisation du développement culturel et de son soutien constant à l'action culturelle arabe commune». La cérémonie de remise du prix s'est déroulée au siège de la Ligue Arabe, à l'occasion de la tenue de la 5e Conférence arabe de la culture et de la création, organisée par le département "Culture et dialogue de civilisations", relevant de la Ligue des Etats arabes, en collaboration avec le Centre arabe de la culture et de l'information (Caci).La cérémonie a été rehaussée par la présence de personnalités diplomatiques de haut niveau et d'Hommes de culture , dont le président du Caci Abdellah Kherchami, de la secrétaire générale adjointe à la Ligue arabe, Haifa Abou Ghazala et de l'ancien SG de la Ligue arabe, Amr Moussa. Créé au Caire en 2004, le Caci œuvre "à l'appui de l'action culturelle et civilisationnelle arabe". Il est lié, depuis 2006, à la Ligue arabe par un accord de coopération et compte des bureaux dans plusieurs pays arabes.

